

RETRAITS DANS LES BUREAUX DE POSTE  
Le seuil maximum porté à 200 000 DA Page 5

QUOTIDIEN  
**CRÉSUS**

www.cresus.dz

In medio stat virtus

SAÏD CHANEGRIHA LORS D'UNE RÉUNION-BILAN 2020

**«L'Algérie nouvelle est capable de relever tous les défis »**



*«En effet, ce sont d'énormes et dangereux défis qui requièrent que nous nous hissions à la hauteur de la grandeur de l'Algérie », a soutenu Chanegriha. Page 2*

Pour rendre lisibles les activités présidentielles  
**Lancement d'un nouveau compte twitter à la Présidence**

P. 2

Procédures de délivrance de visas français pour les Africains  
**Des parlementaires recommandent l'assouplissement**

P. 4

Equipe nationale  
**Maxime Lopez en renfort ?**

P. 15

Blé avarié importé  
**Et si c'était un coup monté ?**

*L'affaire du blé avarié importé en novembre dernier par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) revient au-devant de l'actualité nationale. P. 5*





SAÏD CHANEGRIHA LORS D'UNE RÉUNION-BILAN 2020

# « L'Algérie nouvelle est capable de relever tous les défis »

*Le chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chanegriha, a estimé que "l'Algérie nouvelle" est capable de relever tous les défis auxquels le pays est appelé à faire face.*

Le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale qui a présidé, hier, une réunion de travail au niveau du siège du MDN, a défendu le bilan de l'armée en 2020, appelant tous les acteurs concernés à être à la hauteur des défis qui les attendent à l'avenir. « J'ai veillé scrupuleusement, depuis que j'ai été investi de la confiance de Monsieur le Président de la République, pour occuper les fonctions de chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, au début de l'année passée, à tracer une feuille de route claire », a rappelé d'emblée Chanegriha, dans une allocution. Et d'assurer, selon le compte rendu publié par le MDN, avoir « œuvré à en ancrer les repères dans les esprits des responsables et commandants d'unités, lors des différentes visites sur le terrain » qu'il a effectuées aux différents Commandements des forces et des Régions militaires, ainsi que durant les réunions avec les différents échelons de commandement. « Cette vision globale qu'il appartient à tout un chacun de se conformer à son esprit, d'en assimiler les idées et de s'engager entièrement à ses objectifs, afin de réaliser tous nos espoirs et attentes légitimes pour la construction d'une armée forte, moderne et développée, qui sera à la hauteur de la réputation de l'Algérie



nouvelle, capable de relever tous les défis et remporter les enjeux du 21e siècle ; une armée fière de son passé et qui marche avec constance vers un avenir prometteur », a insisté le chef d'état-major de l'ANP. Tout en exprimant le « souci » de tenir une telle réunion afin, dit-il, « d'effectuer une évaluation objec-

tive de ce qui a été exécuté durant l'année écoulée et déterminer les défis qu'il nous appartient de relever à moyen et court terme», Saïd Chanegriha juge que les défis rencontrés nous appellent tous à nous hisser à la hauteur de la grandeur de l'Algérie. «En effet, ce sont d'énormes et dangereux défis qui requièrent que

nous nous hissions à la hauteur de la grandeur de l'Algérie », a-t-il soutenu, ajoutant que « notre pays a été destiné, dans le temps, et est destiné encore à faire face aux défis et les relever, quels qu'en soient les sacrifices ». Sur sa lancée, le général de corps d'armée ne manquera pas d'éloges sur l'armée qui, à ses yeux, saura relever les défis, partant de l'expérience qu'elle a acquise durant des années, notamment dans la lutte antiterroriste. « Je suis convaincu que l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, qui a acquis des expériences durant son combat acharné contre le terrorisme barbare, des durs enseignements et de son adaptation positive aux évolutions scientifiques et technologiques, est capable de préserver le legs et d'être à la hauteur de la confiance que notre vaillant peuple a investi en elle», a-t-il déclaré. La réunion qu'a présidée Chanegriha a vu la présence du secrétaire général du MDN, les commandants des Forces, les chefs des départements, le contrôleur général de l'armée, les directeurs et chefs des services centraux du ministère et de l'état-major de l'ANP. A l'occasion, le chef d'état-major a renouvelé ses «vœux et félicitations», à l'occasion du Nouvel an 2021 et du Nouvel an amazigh 2971.

A.M.

## BOLTON AU SUJET DE LA PRÉTENDUE MAROCANITÉ DU SAHARA OCCIDENTAL

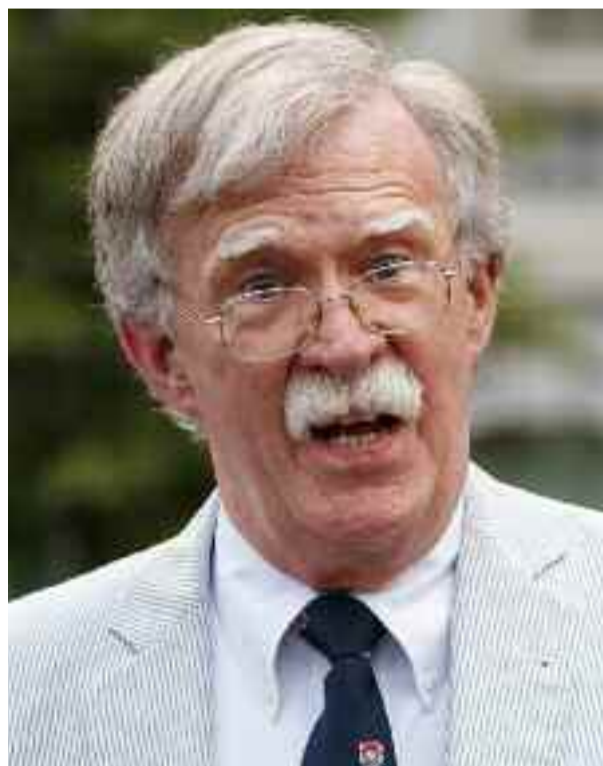
### « Joe Biden devrait corriger ! »

Comme il fallait s'y attendre, la décision saugrenue du Président américain sortant Donald Trump, au sujet de la reconnaissance officielle d'une supposée marocanité du Sahara occidental, a suscité de vives critiques aux Etats-Unis. Ces dernières heures, c'est John Bolton, l'ancien Conseiller américain de Trump à la sécurité nationale et fin connaisseur des questions internationales qui a réagi contre l'amateurisme du président sortant en matière de diplomatie...

L'ex-haut responsable américain à la sécurité, John Bolton s'est exprimé avant-hier à l'occasion d'une conférence de presse au Foreign Press Association. Revenant sur son expérience lorsqu'il a eu à collaborer avec l'ancien émissaire onusien au Sahara occidental, James Baker, Bolton a rappelé les résolutions de l'ONU portant organisation d'un référendum d'autodétermination au profit des Sahraouis. Une résolution qui interdit de facto toute installation d'une représentation consulaire américaine sur les territoires occupés comme les Etats-Unis viennent de s'y aventurer, défiant la légalité internationale et narguant un peuple pacifique qui a dû cependant reprendre les armes contre le colonisateur marocain. «Les Etats-Unis ne devaient plus parler, lors de leurs interventions à l'ONU, de l'autonomie du Sahara occidental mais plutôt de l'autodétermination du peuple sahraoui, un objectif pour lequel a été créée la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) en 1991.»

#### DÉNONCIATION FERME

Il faut noter que John Bolton a dénoncé très tôt cette entorse au droit international par la diplomatie américaine sous l'impulsion de Trump. En effet, Bolton a vivement critiqué cette décision sur le Net à travers le magazine Foreign



Policy, moins d'une semaine après la déclaration scandaleuse révélant un deal malsain entre les Etats-Unis, le Maroc et l'Etat sioniste - négociant la reconnaissance d'une pseudo paternité du Royaume chérifien sur le territoire du Sahara occidental contre la normalisation des relations diploma-

tiques entre Rabat et Tel- Aviv . «La meilleure chose à faire pour Biden dès son investiture serait d'annuler la décision (sur la question sahraouie). Ce ne sera pas facile étant donnée les attentes, mal inspirées, du côté de Rabat et (d'Israël). Si Biden veut faire un revirement de 180 degrés, il devra le faire immédiatement après son installation, cela minimisera les dégâts.» a déclaré l'ex-ambassadeur aux Nations unies qui a aussi été conseiller à la sécurité nationale dans l'administration Trump entre 2018 et 2019.

#### DANGEREUX AMATEURISME

John Bolton persiste et signe. Mardi dernier, il a demandé au nouveau président américain de rectifier le tir. «L'abandon par l'administration Trump des engagements concernant la question du Sahara occidental est une erreur que l'administration Biden devrait corriger.» Avertissant sur les conséquences que pourraient entraîner ce virage de la politique extérieure des Etats-Unis, l'ex-conseiller affirme que «la reconnaissance par Trump de la souveraineté marocaine (sur le Sahara occidental) mine dangereusement des décennies d'une politique américaine soigneusement mise au point.» Et d'ajouter que «L'approche désinvolte visant à annoncer une autre victoire superficielle provoquera d'importants problèmes de stabilité au Maghreb.» Ces commentaires sévères d'un ancien proche collaborateur de Trump apportent la preuve que Washington a dérapé dans le traitement de la question sahraouie. Il est à parier qu'un redressement surviendra bientôt que l'Algérie sera sollicitée pour éclairer Joe Biden dans ce dossier délicat de la dernière colonie d'Afrique. Pour réparer ce préjudice «qui se produit lorsqu'un amateur prend en main la diplomatie américaine» comme l'a si bien résumé John Bolton.

Nordine Mzala

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

redaction@cresus.dz  
Tel : 021 65 51 98

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59



POUR RENDRE LISIBLES LES ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

# Lancement d'un nouveau compte twitter à la Présidence

**La direction générale de l'information au niveau de la présidence de la République a annoncé hier sur sa page Facebook avoir lancé un nouveau compte twitter «Algérien Presidency» qui sera consacré exclusivement aux activités du président Tebboune. Le chef de l'Etat possède également son propre compte twitter qu'il utilise fréquemment.**

Le président Tebboune qui a inauguré une nouvelle ère de communication à son arrivée à la tête de la magistrature suprême du pays est en train d'imprimer un nouveau format à la communication institutionnelle qui est restée prisonnière des vieux clichés hérités des années 1970. Premier ministre déjà, le président Tebboune, avait inauguré un nouveau format de communication. Il a montré dès son arrivée au Palais de la rue du Dr Saâdane, l'importance qu'il accorde à la communication et le souci de projeter une image de proximité avec ses concitoyens. En choisissant de porter à la connaissance de l'opinion publique, le contenu des différents conseils interministériels, il a brisé le mur de glace, en jouant la carte de la transparence et de l'accessibilité. A l'époque Tebboune a mis un terme à une communication verrouillée et décalée sous les gouvernements précédents. Cette nouvelle situation éclaire sur les intentions de Tebboune qui inaugure une nouvelle ère qui rompt tout particulièrement avec celle de son prédécesseur. Premier ministre, il a amplement relayé en près de deux mois un message fort tenant en trois mots : «Le cap, la ligne, la méthode » Le cap c'est l'accélération de la cadence pour rétablir la confiance entre le citoyen et l'Etat, avec une réaffirmation de l'autorité de l'Etat pour que les Algériens vivent mieux avait-il écrit. «La ligne, c'est la mise en œuvre des réformes profondes. Quant à la méthode, c'est celle de la cohérence, de la solidarité et de l'efficacité pour répondre sans perdre de temps aux difficultés actuelles du peuple



algérien». Pour le chef de l'Etat, il n'y a pas de temps à perdre, il est urgent que le pays accélère sur les grandes réformes pour rompre avec certaines pratiques dangereuses. L'Algérie a de la chance d'avoir un Président qui veut casser tous les codes et qui pousse à la réussite. C'est à ce titre qu'il a fixé des missions aux membres du gouvernement. L'une de ces missions consiste à répondre aux attentes immédiates de la population dans le domaine de l'amélioration du cadre de vie, de la diversification de l'économie, de la séparation de la politique des forces de l'argent, sans oublier les valeurs de partage et de solidarité. Le Président Tebboune qui tient un discours de motivation, et qui a étudié de près les erreurs de ses prédécesseurs, va décloisonner un système qui se reproduit. Le premier ministre est un créatif qui fait bouger les lignes, il est audacieux, il ose. Un mot essentiel illustre la philosophie de Tebboune : l'efficacité. C'est un mot d'entrepreneur, pas de dirigeant politique traditionnel. L'efficacité se conjugue avec un autre mot : réussite. Il a appris, sans doute durant toute sa riche carrière au service de l'Etat, la culture du résultat. Elle ne se paye pas de mots et de grandes déclarations. Elle exige du concret. Tebboune place, en fait, ce défi à au centre de son action. Aussi, à son retour d'Allemagne, il devra accélérer le rythme des réformes. Mais pour ce faire, le remaniement ministériel est dans les cordes dit-on. La moitié de la composante gouvernementale est appelée à faire ses valises.

Mahmoud Tadjer

PROCÈS DU MONTAGE AUTOMOBILE ET DU FINANCEMENT OCCULTE DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

## Ali Haddad nie connaître Saïd Bouteflika

Au quatrième jour de l'audition des accusés dans l'affaire du montage automobile et du financement occulte de la campagne électorale pour le 5e mandat, l'homme d'affaires Ali Haddad, a été auditionné à son tour par visioconférence de la prison de Tazoult à Batna.

Ali Haddad a tout nié devant la juge qui le questionne sur les fonds destinés à la campagne déposés dans son bureau : «Ce sont juste des paroles». La juge le reprend. Ce ne sont pas simplement des paroles, nous avons trouvé des chèques dans ton bureau. Comment es-tu entré dans la politique ? Haddad : «En un mot je n'ai rien donné pour cette campagne. L'expertise de l'IGF a démontré que je n'ai donné aucun centime. Cette même enquête énumère uniquement six personnes qui ont participé à cette campagne». La juge revient à la charge. Vous avez indiqué devant la juge d'instruction que vous avez reçu un coup de fil pour la collecte de l'argent pour cette campagne électorale ? Haddad : «Je refuse ces paroles Mme la juge !» La juge s'énerve ! Ecoute-moi bien et entends mes questions ? Est-ce que le frère du président Bouteflika, Saïd, a pris contact avec vous pour lever les fonds pour la campagne ? Haddad : «Personne n'a pris contact avec moi. Il m'a contacté pour que je lui trouve un comptable et pas pour autre chose». La juge : quelles sont les raisons de votre rencontre avec Mazouz ? Haddad : «Je ne le connais pas ! Il était vice-président du FCE depuis 2000 !» La juge : Pourtant Baïri a déclaré que Mazouz est venu à votre bureau et qu'il vous a remis un



chèque de 39 milliards de centimes ? Haddad : «C'est vrai Mme la juge, mais c'est une coïncidence !» La juge : Je peux croire à toutes les réponses véridiques et imaginaires mais de là à me dire que c'est une coïncidence et qu'il est venu avec un chèque de 39 milliards de centimes. Cela est incompréhensible ..... Haddad : «Mazouz est venu à mon bureau après le coup de fil de Baïri. On a parlé de l'exportation de véhicules. C'est notre politique. C'est lui qui a décidé de son propre chef de financer la campagne et il l'a dit devant vous. Il voulait faire du bien. Et à la fin il m'a dit qu'il allait ramener le chèque dans un délai très court. Je lui ai dit de rapporter le chèque à la direction de campagne. Il m'a répondu qu'il ne pouvait aller pour des raisons personnelles. Je lui ai répondu OK ! Je vais t'emmener avec moi car c'est dans mon itinéraire et tu vas le déposer. Il m'a remis le chèque et je l'ai déposé. Depuis ce jour, je ne l'ai plus revu !» La juge : Est-ce que c'est la première fois que vous le rencontrez au siège du FCE ? Haddad : «Je ne lui ai jamais parlé ou rencontré auparavant !» La juge : Pourquoi il n'est pas parti voir directement Sella à la direction de campagne ? Had-

dad : «Il m'a dit qu'il ne voulait pas y aller pour des raisons personnelles. Je vous dis ce qu'il m'a répété. Autre chose, je ne sais pas ! J'ai aperçu chez lui une certaine volonté et il voulait aider le candidat Bouteflika !» La juge : Hier, vous vouliez parler du financement de la campagne ? Haddad : «Vous vous trompez Mme la juge. Ce n'est pas moi !» La juge : Ne me parlez pas comme ça !!!! Haddad : «Comment voulez-vous que je parle ! Voulez-vous que je vous vouvoie !» A ce moment tout le monde rit ! Haddad : « Je vous ai parlé du rapport de l'IGF !» La juge : Est-ce que vous avez participé à hauteur de 180 milliards de centimes ? Haddad : «Je n'ai donné aucun montant pour la campagne. J'ai parlé du rapport de l'IGF et de ceux qui l'ont financé. Par exemple : Mazouz 39 milliards de centimes, Larbaoui 20 milliards de centimes, Bellat un milliard de centimes, Saïd Hicham, un simple citoyen 10 millions de centimes !» La juge : Comment avez-vous recruté votre gendre comme comptable de cette direction de campagne ? Haddad : «Saïd Bouteflika m'a appelé et m'a demandé si je connais quelqu'un qui peut faire ce travail. Alors je lui ai ramené mon gendre qui a une expérience de 30 ans et a fait le pèlerinage avec moi !». Sur sa relation avec Saïd Bouteflika, Haddad tente de se justifier en disant que c'est juste «une relation de travail». Sur les 19 milliards de centimes trouvés dans son bureau, Haddad répond que c'est Saïd Bouteflika qui l'a appelé pour lui demander de venir les chercher et de les cacher pour des «raisons sécuritaires».

M. T.

LES RELATIONS BILATÉRALES ET LES QUESTIONS RÉGIONALES AU MENU

DE SA VISITE

## Sabri Boukadoum au Lesotho

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a effectué hier une visite de travail au Royaume du Lesotho, indique un communiqué du ministère. Au cours de cette visite,

M. Boukadoum a été reçu en audience par le Premier ministre, M. Moeketsi Majoro, et s'est entretenu avec son homologue, Mme. Matsepo Ramakoe, ministre des Affaires étrangères et des Relations internationales. "Les entretiens ont porté sur l'évaluation de l'état des relations bilatérales entre les deux pays et l'examen des voies et moyens de renforcer la coopération multisectorielle", précise la même source. L'accent a notamment été mis sur la nécessité de finaliser le cadre juridique et redynamiser les contacts à tous les niveaux en perspective de la tenue de la session inaugurale de la Commission mixte. Les questions régionales et internationales d'intérêt commun ont, en outre, été abordées. Selon le communiqué, les deux parties sont convenues de la nécessité d'approfondir la coordination au sein des organisations régionales et internationales, en vue de défendre les principes de droit international et réaliser les objectifs de l'organisation continentale dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement. S'agissant du conflit au Sahara occidental, les deux parties ont souligné l'impératif pour l'Union africaine et les Nations unies d'œuvrer, de concert, pour le lancement d'un véritable processus politique à même de permettre le parachèvement du processus de décolonisation.



## PROCÉDURES DE DÉLIVRANCE DE VISAS FRANÇAIS POUR LES AFRICAINS

# Des parlementaires recommandent l'assouplissement

**Un rapport parlementaire présenté mardi dernier recommande l'assouplissement de la procédure de délivrance des visas par la France pour les demandeurs africains dont les Algériens, jugée trop stricte, notamment sur les regroupements familiaux pendant la pandémie, rapportent hier des médias.**

Les auteurs du rapport préconisent l'octroi d'une «dérégulation à la fermeture des frontières dans le contexte de la pandémie mondiale pour les bénéficiaires du regroupement familial. «Depuis le 17 mars, des projets de vie sont suspendus», a déploré lors d'un point de presse Sira Sylla, députée LREM (parti gouvernemental) et co-auteur du rapport avec M'jid El Guerrab, député Agir Ensemble (soutenant la majorité), qui appuient la mise en place d'un «laissez-passer» permettant les regroupements familiaux empêchés jusque-là par les restrictions sanitaires. Le rapport parlementaire met aussi l'accent sur les démarches longues et difficiles pour obtenir un titre de séjour. Parmi les propositions soumises aux parlementaires, on retrouve l'accélération du traitement des dossiers et la simplification des demandes de visas pour les personnes qui en auraient déjà obtenu un par le passé. Les deux députés proposent également un renforcement du rôle du ministère des Affaires étrangères dans la gestion de la politique des visas, gérée conjointement avec le ministère de l'Intérieur, qui a «trop de poids», selon Mme Sylla. «Le risque sécuritaire est important, la lutte contre l'immigration irrégulière est importante, mais cela ne doit pas se faire au détriment de l'attractivité de la France», juge la députée. Pou. El Guerrab, cela doit se faire «en délivrant plus de visas aux talents africains», notamment en Afrique subsaharienne, afin d'attirer des ressortissants qualifiés ou renommés dans leur domaine. En 2019, le nombre de visas Schengen accordés par la France aux Algériens a reculé par rapport à 2018. Selon les chiffres dévoilés, il y a quelques mois par Marc Sédille, consul général de France en Algérie, 272 054 visas ont été octroyés par



les consulats de France à Alger, Annaba et Oran en 2019, contre 293 926 en 2018 (-7,5%). La quasi-totalité des visas délivrés sont des visas à entrées multiples et un quart ont une validité de plus d'un an. La réduction du nombre de visas accordés par la France aux Algériens avait été encore plus importante entre 2017 et 2018 puisque 413 976 visas avaient été octroyés en 2017, soit une baisse de près 30 %. «Depuis deux ans, il est plus difficile d'obtenir un visa, donc les gens soit renoncent, soit défèrent le dépôt de leur demande. Cette baisse n'est pas uniforme, elle est surtout ressentie à Annaba et à

Oran. À Alger, la demande reste très forte», avait expliqué le diplomate français. On en sait un peu plus sur les raisons de cette baisse importante du nombre de visas accordés par la France aux Algériens. Lors de son audition, fin novembre par le Sénat français, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, a révélé qu'il s'agit d'une «décision politique prise par le président Emmanuel Macron. Le Président de la République a pris une décision très forte, l'année dernière, sur la réduction du nombre de visas à l'encontre de l'Algérie», a affirmé Gérald Darmanin, cité dans le compte rendu de son audition

devant la commission des lois du Sénat, publié sur le Journal officiel du Sénat. C'est la première fois qu'un membre du gouvernement français confirme le caractère politique de la décision de réduire le nombre de visas octroyés aux Algériens. Une quinzaine de femmes, de nationalité française, ont manifesté devant le ministère des Affaires étrangères, à Nantes, le 22 novembre dernier. Elles demandent aux autorités françaises la délivrance de visas pour leurs maris restés bloqués en Algérie, depuis des mois ou des années.

M.T.

## OUVERTURE DES LIGNES INTER-WILAYAS

# Les transports public et privé des voyageurs livrés à eux-mêmes

Les transporteurs publics et privés des voyageurs (autobus et taxis), notamment ceux assurant les longues distances, veillent depuis la reprise de l'activité, il y a près de 15 jours, à relancer la dynamique du secteur pour un retour progressif à la normale, dans le respect des mesures préventives contre la pandémie (Covid-19).

Lors d'une tournée à travers les différentes gares routières d'Alger marquées par un afflux croissant des voyageurs depuis le 1er janvier courant, une grande satisfaction a été observée chez les conducteurs d'autobus et de taxis inter-wilayas, en dépit de la réduction de 50% du nombre de voyageurs dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation de la pandémie, dont l'impact sera, selon eux, relativement préjudiciable à leurs revenus. Plusieurs étudiants universitaires rencontrés à la gare routière des Grands invalides de la guerre de Libération nationale (Caroubier) se sont dit contents de la reprise du transport inter-wilayas, après avoir été contraints, des mois durant, à payer des prix exorbitants imposés par les clandestins. Approchés par l'APS, les transporteurs ont affirmé, quant à eux, avoir subi des pertes colossales après 9 mois d'arrêt d'activité, soulignant qu'ils essaient, néanmoins, de reprendre le rythme de l'avant-crise sanitaire, en dépit des mesures préventives, compte tenu de la hausse croissante des voyageurs enregistrée actuellement au niveau des gares routières par rapport aux premiers jours de la reprise d'activité. Pour leur part, les conducteurs d'autobus et de taxis à travers les différentes gares routières d'Alger ont affirmé avoir bénéficié de deux tranches de l'indemnité décidée par les autorités publiques d'un montant global de 90 000

DA (payé en trois tranches), au moment où d'autres se plaignent de n'avoir rien reçu après plus de 5 mois de l'annonce de cette mesure. Le président de la Fédération nationale du transport des voyageurs et des marchandises (FNTV), Abdelkader Boucherit, a déclaré à l'APS qu'un nombre important de transporteurs n'ont pas encore bénéficié de l'indemnité de 30 000 DA parce qu'ils n'avaient pas payé leurs cotisations auprès de la Caisse nationale d'assurance sociale des non-salariés (Casnos) pour la période 2019-2020. Selon le même intervenant, le transporteur, qu'il soit conducteur d'autobus ou de taxi, est tenu de présenter le document certifiant le paiement des cotisations à la Casnos pour l'exercice 2019-2020 afin de bénéficier de l'indemnité de 30 000 DA. «Cette condition est plutôt sévère, au vu des pertes subies par les transporteurs qui ont souffert du chômage 9 mois durant», a-t-il estimé, appelant, dans ce sens, à la révision de cette procédure.

### LES CHAUFFEURS DE BUS ET TAXIS PRIVÉS DE LEURS INDEMNISATIONS

Pour sa part, le président de la Fédération nationale des exploitants de taxi, Hocine Aït Brahim, a affirmé qu'un grand nombre de chauffeurs de taxis n'avaient pas reçu cette indemnité pour les mêmes raisons. Il a plaidé, à cet effet, pour l'attribution de facilitations aux transporteurs à même de leur permettre de reprendre leur activité sans obstacles, à leur tête la révision des créances des cotisations accumulées auprès de la Casnos et la levée des sanctions liées au retard de paiement des cotisations. Concernant les mesures sanitaires imposées

pour faire face à la pandémie, un certain relâchement a été constaté au niveau de plusieurs gares routières à Alger, d'où l'impératif renforcement des mesures de contrôle et l'intensification des campagnes de sensibilisation dans ces espaces à forte affluence. Le P-DG de la Société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral), Youcef Tessa, a relevé, à la veille de la reprise du transport routier des voyageurs, une baisse du chiffre d'affaires de la société de 75%, soit 1,7 milliard de dinars de pertes et ce, en raison de la pandémie de la Covid 19, suite à la suspension de l'activité pour une durée de 9 mois, ajoutant que la Sogral a réussi néanmoins à préserver les postes d'emploi. Pour rappel, la Sogral, qui compte 75 gares routières à travers le territoire national a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,538 milliards de dinars durant l'exercice 2019.

### RAPATRIEMENT DES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER

## Un portail électronique pour les inscriptions

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé hier via un communiqué avoir mis à la disposition des étudiants algériens bloqués à l'étranger un portail électronique pour s'inscrire en vue de leur retour en Algérie avant le 16 janvier en cours. Le communiqué ajoute que les étudiants qui terminent leurs études de s'inscrire également sur ce portail dédié à cet effet.



ILS SONT TOUJOURS  
BLOQUÉS AU MAROC

## 12 étudiants algériens expulsés du Canada



Douze étudiants algériens expulsés le 11 janvier courant par le Canada sont, en ce moment, bloqués à l'aéroport de Casablanca au Maroc. Ils ont été expulsés à leur arrivée à Montréal par les services de l'immigration canadienne. Ils sont arrivés à Montréal sur le vol de la Royal Air Maroc en provenance d'Alger avec escale à Casablanca. Cela fait suite à l'interdiction d'entrer au Canada aux 7 étudiants algériens qui sont arrivés à Montréal sur le vol Alger-Montréal d'Air Algérie. Parmi les 7 étudiants interdits de territoire, 4 ont pris le chemin du retour vers Alger sur le vol du 10 janvier avec Air Algérie. Trois étudiants ont été admis à demeurer sur le sol canadien jusqu'à régularisation de leur situation. Les étudiants présents à l'aéroport de Casablanca sont livrés à eux-mêmes. Jusqu'à cette date, ils sont dans une salle d'attente de la zone de transit de l'aéroport. La page Facebook «Les Algériens de Montréal» a publié une vidéo montrant les étudiants qui lancent des appels à l'aide. Les étudiants ont expliqué que les services frontaliers canadiens à Montréal leur ont exigé de remplir des conditions d'entrée au Canada qui «n'étaient pas prévues lorsqu'ils ont entrepris les démarches pour obtenir le visa d'études». Ils ont passé avant-hier leur première nuit dans une salle commune sur des bancs de voyageurs. Les étudiants ont également fait part du manque de nourriture. Ils ne comprennent pas non plus, pourquoi la compagnie aérienne ne les prend pas en charge et ne leur assure pas le vol du retour Casablanca-Alger. Les autorités algériennes accréditées auprès du gouvernement canadien doivent demander des éclaircissements.

RETRAITS DANS  
LES BUREAUX DE POSTE

## Le seuil maximum porté à 200 000 DA



Le seuil maximum des retraits au niveau des bureaux de poste est porté à 200 000 DA à compter de ce jeudi 14 janvier, a indiqué hier l'opérateur public Algérie Poste (AP) dans un communiqué. "Il a été décidé de relever le seuil maximum des retraits au niveau des bureaux de poste à 200 000 DA et ce, à compter de demain 14 janvier 2021", précise Algérie Poste. "Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'entreprise visant à améliorer les services fournis ainsi que les conditions d'accueil et de prise en charge des citoyens", conclut la même source.

BLÉ AVARIÉ IMPORTÉ

# Et si c'était un coup monté !

*L'affaire du blé avarié importé en novembre dernier par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) revient au-devant de l'actualité nationale.*



Hier, Chérif Ould El Hocine, conseiller du ministère de l'Agriculture et du Développement rural est revenu sur la question en révélant sur le plateau d'une Chaîne privée que les premiers résultats des analyses menées par le Laboratoire national de la gendarmerie à Bouchaoui ont prouvé que le blé importé ne présentait aucunement des traces de poison comme rapporté par plusieurs organes de presse. Du reste, d'après ses propos, la cargaison contenait tout juste quelques graines traitées par des produits phytosanitaires destinées à la culture mais impropres à la consommation. En plus, il a estimé que cette affaire a été montée de toutes pièces dans le but de porter atteinte à une entreprise relevant de la souveraineté nationale. D'après le conseiller du ministre de l'Agriculture, il s'agit d'une campagne médiatique arrangée de manière à porter préjudice à l'OAIC estimant que c'est une forme de cabale qui vise l'office et ses milliers de travailleurs. Il faut rappeler que suite à cette affaire, le P-DG de l'OAIC a été démis

de ses fonctions sur ordre du Premier ministre, alors que la quantité de ce blé importé d'Ukraine, soit 30 000 tonnes, est toujours bloquée au port d'Alger. D'autre part, au cours de la semaine en cours, le directeur du contrôle et de la répression des fraudes au niveau du ministère du Commerce avait déclaré que les matières retrouvées sur des grains de blé sont des résidus de pesticides dans une partie de la cargaison et que cette affaire est toujours en cours d'instruction au niveau des autorités judiciaires. En revanche, il a rassuré le consommateur algérien que "toutes les expéditions sont soumises à un contrôle strict et que les résultats ont prouvé qu'elles sont conformes à toutes les normes sanitaires, et que depuis le 25 novembre dernier, 31 expéditions d'un montant estimé à 847 000 tonnes de blé tendre à destination du marché algérien ont été suivies à raison d'une expédition par jour. Dans ce contexte, le directeur du contrôle et de la répression des fraudes a souligné que des mesures ont été prises

par le ministère du Commerce, à savoir l'affectation d'agents de contrôle au niveau des frontières pour travailler tous les jours de la semaine, y compris les jours fériés et aux heures tardives de la nuit, avec de larges pouvoirs leur permettant de prélever des échantillons avant que le navire ne décharge le blé au niveau du port. Sur un autre volet, certains observateurs estiment qu'il n'est pas exclu que certaines parties étrangères seraient derrière un coup monté dans le but de jeter le discrédit sur les exportateurs de la mer baltique qui sont de nouveaux clients de l'OAIC après la modification de certaines indications scientifiques du cahier des charges en septembre 2020. M. Hemdani a justifié cette modification du cahier des charges par la volonté de mettre fin au monopole de certains pays et l'ouverture sur d'autres marchés. Dans ce sens, il faut savoir qu'en 2019-2020, la France a exporté 5,6 millions de tonnes (Mt) vers l'Algérie, sur un total record de 13,4 Mt sur pays tiers.

Rabah Karali

LUTTE ANTITERRORISTE

## 3 Algériens arrêtés en Espagne

Les trois Algériens interpellés lundi dernier par les services de sécurité espagnols pour leur appartenance à l'organisation terroriste Daech, planifiaient de mener des actes terroristes selon le modus-operandi des loups solitaires, rapporte l'agence Europapress. Le principal accusé, âgé de 28 ans, est un membre actif de la branche de Daech en Afrique du Nord. Il a développé ses activités dans plusieurs pays, dont l'Irak, la Turquie et le Sénégal,

précise l'agence citant des sources sécuritaires. Les experts espagnols de la lutte antiterroriste privilégient la piste des voies maritimes de l'immigration clandestine ayant été choisie par ces terroristes pour rejoindre l'Espagne. La police nationale espagnole a annoncé l'arrestation à Barcelone de trois ressortissants algériens pour leur appartenance à l'organisation terroriste de Daech. L'enquête a débuté lorsque des agents chargés des affaires ter-

roristes ont eu vent de l'arrivée en Espagne, la veille de Noël, d'un ressortissant algérien «potentiellement dangereux» qui se trouvait dans la zone de conflit syro-irakienne. Les services concernés ont ensuite entamé une «recherche intensive pour sa localisation immédiate», ce qui a conduit à son arrestation, ajoute la même source, précisant que les deux autres personnes arrêtées, également de nationalité algérienne.

DÉTENUS DE TIMIMOUN

## De la prison ferme pour Kadiri Yasser, Saïd Zegar et Khelil Kheyi

Le verdict du procès des détenus de Timimoun, Kadiri Yasser, Saïd Zegar et Khelil Kheyi est tombé hier, annonce le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). Le juge du tribunal de Timimoun a condamné Yasser Kadiri à «une année de prison, dont 6 mois ferme et 6 mois avec sursis, et requalification de l'accusation d'atteinte à l'unité nationale à accusation de publication de fausses informations», indique le CNLD. S'agissant de Khelil Kheyi, il a été condamné à une année, dont 6 mois de prison ferme et 6

mois avec sursis. Quant à leur codétenu, Saïd Zegar, le juge prononce à son encontre une «condamnation de 6 mois de prison ferme». A noter que les trois détenus sont accusés «d'outrage à corps constitué, atteinte à la personne du président de la République et atteinte à l'unité nationale». Le procureur près le tribunal de Timimoun avait requis le 6 janvier en cours une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 50 000 DA à l'encontre des trois détenus, Kadiri Yasser, Saïd Zegar et Khelil Kheyi.



# POUR UN MODÈLE DE CONSOMMATION ÉQUITABLE La Bourse doit être respectueuse de l'environnement

*Le membre fondateur du centre humanis-mes, gestion et mondialisation de Montréal (Canada), Omar Aktouf, a livré sa vision sur l'utilisation de l'énergie dans le monde de l'entreprise et la spéculation boursière.*

Lors d'une conférence diffusée sur le compte Youtube Kesh Politics, et en se basant sur les travaux des plus éminents sociologues, économistes et philosophes, Aktouf a, entre autres, exposé les deux courbes de l'économiste et environnementaliste chilien, Manfred Max Neef, montrant que les courbes du Produit national brut (PNB) et de la qualité de vie commençaient à être confondues puis avec le temps, elles se sont séparées pour suivre deux directions différentes. Plus le PNB augmente, paradoxalement, la qualité de vie diminue. Ceci s'expliquerait, selon le professeur, par l'absence de création d'énergie et de profit. Il expose alors l'idée que la nature compense nos boucles de rétroactions positives par des boucles de rétroactions négatives afin qu'un équilibre puisse être atteint dans la vie.

Ceci expliquerait la pollution, le chômage, la pauvreté, les maladies et pandémies qui émergent suite aux gains et actions des entreprises. A l'état physiologique, l'énergie entrante dans notre organisme doit être supérieure à l'énergie sortante. Dans les entreprises, ce phénomène «naturel» doit être inversé. C'est-à-dire que l'énergie sortante doit être supérieure à celle qui entre. Ce qui n'est pas naturellement acceptable, ni possible quand on suit les principes de la thermodynamique. Afin d'arriver à cette équation, il est alors nécessaire de détruire (l'environnement), la nature ou pire, des vies humaines. L'énergie négative existant dans le monde représente le bénéfice des entreprises. Cette situation ne peut plus perdurer selon le conférencier. Prenant l'exemple de la spéculation boursière, c'est-



à-dire l'argent qu'on se fait par les intérêts serait, selon lui, la vision aristotélicienne «batarde», dans le sens où cet argent est artificiel et destructeur. En effet, l'argent devrait être un moyen et non une fin. Dans l'exemple précédent, l'argent est considéré comme une marchandise, ce qui est inconcevable et une aberration aux yeux de l'expert, étant donné que l'argent ne dispose d'aucune utilité, si ce n'est celle d'acquiescer des choses et des objets.

La spéculation donne aux hommes l'illusion de l'infini, d'un argent sans limites dans un monde matériel, fini et limité. La spéculation ne peut se produire dans ce cas-là que s'il y a une destruction conséquente, afin de combler le principe de la thermodynamique de conservation d'énergie et de concilier cet infini dans notre monde matériel fini. Pour illustrer ses propos, il évoque l'exemple de l'achat d'un véhicule qui coûte 20 000 dollars. Le pre-

mier acheteur est un fabricant de chaises, il conserve l'énergie du bois en la transformant en objet (une chaise en l'occurrence). Il n'y a pas de destruction d'énergie mais une conservation, car en plus il lègue l'équivalent de 7 000 dollars de chaises à sa descendance qui pourra à son tour faire fructifier cela. L'information devient alors entropique et permet de respecter les principes fondamentaux de la physique. Ainsi, la voiture ne coûtera au final que 13 000 dollars en termes d'énergie. Le deuxième acheteur qui l'acquiert suite à de la spéculation boursière, devra non seulement la payer au coût énergétique réel (c'est-à-dire 20 000 dollars) mais aussi ajouter à cela les coûts antérieurs relatifs à la spéculation, (le bâtiment, l'électricité et les efforts humains). Ce qui fait que cette voiture coûtera en énergie encore plus que sa valeur réelle et sera la cause de destruction future, sans conserver aucune information. Ainsi, selon Aktouf, plus on est riche, plus on est destructeur de notre monde et la spéculation n'est possible qu'en détruisant. Il arrive alors à la conclusion que pour respecter les équilibres entropiques et éviter les boucles de rétroaction positives qui sont synonymes de destruction, il faut arrêter la spéculation et opter pour un modèle de Bourse respectueux de l'environnement et de notre monde tels que le modèle de la Finlande ou la Hollande, qui n'ont d'ailleurs pas connu les mêmes répercussions de la crise boursière de 2008. Les théories de ce professeur laissent les professionnels mitigés, certains le considérant comme visionnaire et génial et d'autres comme étant un marginal, selon ses propres dires. **S. Chaoui**

## EN PRÉVISION DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA ZLECAF LOGITRANS se prépare

Visant à booster les exportations hors hydrocarbures, le Groupe public de transport terrestre de marchandises et de logistique (LOGITRANS) se prépare à travers une série de mesures tendant à accompagner les opérateurs exportateurs vers les marchés africains, a affirmé hier le PDG du Groupe, Boualem Kini. «En prévision de l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), le Groupe LOGITRANS a mis en place, au début de l'année en cours, tous les moyens humains et matériels pour faire réussir les objectifs tracés par les hautes autorités du pays en matière d'exportation», a précisé Kini dans une interview accordée à l'APS. Dans ce cadre, il a cité la création d'une antenne spécialisée dans le transport international chargée de l'accompagnement des opérateurs économiques dans le transport de leurs marchandises vers les différents pays africains, notamment les pays voisins.

Il s'agit également, ajoute le PDG du Groupe, de l'aménagement de zones de transit dédiées à l'exportation à Tindouf et Tamanrasset comportant des centres de transport et des entrepôts sous contrôle des services des Douanes, et ce en vue de faciliter le processus d'exportation et contribuer à la dynamisation des activités com-



merciales au niveau des zones frontalières mais aussi créer des postes d'emploi. Le Groupe prévoit la réception de la plateforme logistique de Tamanrasset (16 hectares) durant le quatrième trimestre 2021 et la zone de transit de Tindouf (8 hectares) au début du premier trimestre 2022. En 2020, le parc du Groupe LOGITRANS a été renforcé par l'acquisition de 250 nouveaux semi-remorques pour assurer le transport des marchandises vers différents pays africains, lesquels s'ajoutent à sa flotte qui compte près de 3 500 camions transportant plus de 15 millions de tonnes/an de marchandises sur un

itinéraire de 126 millions de km. En 2019, le groupe a organisé plus de 64 caravanes pour l'acheminement de près de 40 000 tonnes de marchandises vers la Mauritanie, le Sénégal, le Niger, le Mali et la Tunisie, a rappelé Kini. D'ailleurs en 2020, en dépit du contexte sanitaire exceptionnel dû à la pandémie de la COVID-19, la cargaison totale acheminée vers ces pays africains s'élève à 13 000 tonnes. Plusieurs caravanes ont été également organisées jusqu'au point kilométrique (0) dans le cadre des mesures réglementaires mises en place par le ministère du Commerce pour encadrer les exportations via les passages frontaliers. **H.M.**

## AFIN DE BÉNÉFICIER DES MÉCANISMES DE SOUTIEN Hemdani appelle les producteurs à s'organiser en coopératives

Pour leur permettre de bénéficier des avantages accordés aux PME, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a exhorté les producteurs des produits du terroir à s'organiser en coopératives et à investir le monde entrepreneurial. Dans un communiqué posté sur la page Facebook du ministère, l'appel de Hemdani est intervenu à l'occasion de sa visite, en compagnie du président de la Chambre nationale d'agriculture, Mohamed Yazid Hambli, à la foire des produits agricoles du terroir, tenue au siège de la chambre sis au Palais des expositions à l'occasion de la célébration du Nouvel an amazigh Yennayer 2971. Organisée par l'Association nationale des produits du terroir, cette foire était l'opportunité pour les participants d'exposer leurs produits et de soulever leurs préoccupations essentiellement liées à la commercialisation, à la réglementation et à l'organisation. A cet effet, le

ministre a salué les efforts et les contributions des producteurs à la promotion des produits du terroir à travers les différentes régions du pays, les exhortant à «s'organiser en coopératives et à investir le monde entrepreneurial pour bénéficier des dispositifs et mécanismes de soutien assurés par l'Etat en cette matière». En marge de cet événement, Hemdani a présidé la cérémonie de distinction de l'anthropologue Louiza Guelaz, pour sa contribution à l'élaboration d'un dossier commun intitulé «savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production et à la consommation du couscous» pour le classement et l'inscription du couscous sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'Unesco. Le Pr. Slimane Hachi a également été distingué, en sa qualité de coordonnateur du dossier du classement du couscous patrimoine culturel immatériel de l'humanité. **R.E.**

## URBANISATION ET ÉCOLOGIE

# La ville et les contraintes environnementales

K.Benabdeli

**Le premier principe de la déclaration de RIO confirme la nécessité de préserver l'environnement et le cadre de vie de l'être humain. Il en fait un droit : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. »**

Le problème écologique est à l'échelle nationale mais les solutions ne peuvent être que locales au niveau de chaque ville selon le principe du « penser globalement et agir « localement » pour pouvoir respecter les spécificités de chaque ville, sa culture, son système économique, sa géographie, son climat et ses habitants. Dans ce contexte toute action environnementale est la bienvenue, aussi modeste qu'elle soit ; car, si chacun pense à réduire sa consommation d'énergie, à trier ses déchets ou planter un arbre, nos espaces iront nettement mieux.

Après tout ce qu'on a dit à propos du problème écologique et sa dimension au niveau mondial, au niveau national il urge d'agir surtout qu'un cadre législatif existe.

L'application de la réglementation reste assez timide et les pollueurs préfèrent payer une taxe que d'aller vers des concepts protecteurs de l'environnement. L'institution de lois ne suffit pas, il faut qu'il y ait une conscience générale de la part des décideurs, des gestionnaires de la ville, des industriels, des entrepreneurs, des architectes, des urbanistes et surtout des citoyens pour pouvoir faire face.

Seules des actions en conformité avec les principes du développement durable permettent de préserver l'environnement à travers le double aspect des ressources et des pollutions.

Les fondements de toute action doit permettre de maintenir la qualité de l'air, de gérer rationnellement l'eau, de recycler les déchets, d'économiser l'éner-



gie et de privilégier la qualité de vie des habitants.

Tous ces objectifs doivent devenir des priorités pour les aménageurs lors de toute intervention.

La sagesse voudrait simplement de comprendre les interactions entre la ville et l'environnement et trouver des compromis entre le développement de l'une et le respect de l'autre.

Les urbanistes, les architectes et les décideurs doivent intégrer leurs réflexions urbaines et opter pour suivre des pistes intégrant les contraintes environnementales au développement urbain.

Certes cette tâche n'est pas facile car il s'agit également d'équité sociale, d'économie efficace, de changements climatiques, d'énergie renouvelable, de haute qualité environnementale, d'écologie, d'environnement et d'autres concepts politiques et religieux.

Le mieux serait de laisser l'économie aux économistes, l'industrie aux industriels, la sociologie aux sociologues et nous pencher sur notre part « urbaine » du problème générée par la ville et qu'on peut régler par des interventions urbaines ou des conceptions architecturales.

L'écologie urbaine reste le parent pauvre de toute stratégie d'aménagement et d'urbanisation, un concept qui

permettra de mieux cerner le problème environnemental dans la ville, et servir de balises pour agir efficacement en utilisant un tout nouveau style d'urbanisme basé essentiellement sur l'urbanisme écologique. La nouvelle lecture de la ville algérienne ne devrait se faire que sous l'angle écologique pour tous les aspects positifs qu'elle amène.

Reste le grand fossé qui sépare la théorie de la pratique. Comme le faisait remarquer Lord Keynes : « il est bien plus facile d'introduire une idée nouvelle que de se débarrasser d'une vieille ».

## URBANISATION ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'urbanisation rapide pour faire face à une énorme demande en logements s'est traduite par des ZHUN et des lotissements ne tenant pas compte des impacts sur la vie du citoyen et sur son environnement.

Durant des décennies des PDAU faits rapidement, modifiés et remis en cause par des injonctions administratives et politiques ont piétiné toute approche de durabilité sociale et écologique de nos villes.

Une simple construction d'un bâtiment ou d'une maison provoque une modification de l'environnement et entraîne des modifications du site à travers un bouleversement dû au chantier par la circulation de véhicules, la suppression de la végétation, le dérangement de la faune ; une modification de l'écoulement des eaux de surfaces ; un changement du paysage architectural (volumes, ombres portées...) ; une consommation d'espace ; une modification du microclimat (vents, température) ; une modification des flux des véhicules, des piétons, des adductions (eau, gaz, électricité) et des évacuations (eaux usées).

Construire un bâtiment provoque un impact sur l'environnement par la mise en chantier (poussières, boues...), par l'utilisation de matériaux et de produits et par les déchets engendrés.

Tous ces aspects n'ont pas été ou peu pris en considération par les décideurs et les concepteurs avec toutes les conséquences qui en découlent.

## URBANISATION ET CADRE DE VIE DURABLE

L'histoire nous enseigne que les villes étaient la fierté de l'homme et étaient considérées comme une marque de civilisation et de civilité.

Leur grandeur, leur richesse, leur culture et surtout leur beauté étaient vantées. Au 20ème siècle, alors que la technologie est à son apogée, ce n'est plus le cas puisque tous les lieux où nous vivons sont source de nuisance et de désolation.

Autant d'indicateurs qui prédisent le déclin de notre civilisation.

Le modèle de développement des villes adoptées font qu'elles sont devenues des organismes qui engloutissent les ressources et rejettent les déchets. Elles sont classées parmi les plus grands prédateurs de l'écosystème et la pire menace pour la survie de l'humanité sur la planète.

Les faiseurs de ville (décideurs, aménageurs, urbanistes, architectes...), participent à cette œuvre et reconnaissent cette horreur.

Ils doivent alerter pour secouer les habitudes et aider les décideurs à penser la ville autrement, pour la rendre plus vivable, plus saine, plus sûre, plus conviviale. Il suffit de lui rendre son statut qui faisait la fierté de l'humanité.

La ville est le reflet de ceux qui y habitent, et sa réussite dépend à la fois de ses habitants, de son gestionnaire et de l'importance qu'ils donnent tous à l'environnement.

Dans la société de consommation qui domine toutes nos activités d'énormes impacts permanents sur l'environnement sont à souligner comme d'énormes quantités de polluants dangereux. La modification de nos habitudes de consommation est la première et déterminante action à entreprendre mais qui exige un changement de nos habitudes de production, ce qui met en cause tout un modèle de société. Un vrai cercle vicieux qui reste très difficile à éviter.

L'issue relève de l'adoption d'une attitude idéaliste qui consiste à considérer l'environnement comme un patrimoine national dont la sauvegarde est indispensable à la survie des écosystèmes actuels et des générations futures.





## INVESTISSEMENT À ANNABA

# Levée des contraintes liées au lancement de 80 projets

**Sept projets d'investissement sont en cours de traitement par la commission d'écoute qui est chargée de lever les contraintes en rapport avec les permis de construire.**

La commission d'écoute des investisseurs de la wilaya d'Annaba a levé depuis son installation, le dernier trimestre de l'année 2020, les contraintes liées au lancement de 80 projets d'investissement sur un total de 109 en souffrance, a-t-on appris mardi des représentants de la commission.

La commission a levé les contraintes ayant entravé le lancement ou l'avancement des travaux de réalisation de projets d'investissement dans 32 projets industriels, 10 projets du tourisme, 10 autres dans le commerce, en plus d'autres investissements dans les domaines de la pêche, de l'agriculture, de la santé, des services et de l'environnement, ont précisé les représentants de la commission d'écoute de la wilaya au cours d'une réunion d'évaluation de son rendement, présidée par le wali Djamel Eddine Berimi. Sept projets d'investissement sont en cours de traitement par la



commission d'écoute qui est chargée de lever les contraintes en rapport avec les permis de construire et les modifications incluses dans la conception des projets afin de permettre aux investisseurs concernés de les concrétiser, notamment les projets prévus dans les domaines du tourisme, des services, la promotion immobilière, l'agriculture et la pêche. Les services de la wilaya ont récupéré 43 lots

de terrains réservés à l'investissement dans le cadre d'opérations de résiliation de contrats de concession pour défaillance sur un total de 154 cas concernés par la résiliation des contrats, a-t-on indiqué. "La récupération d'assiettes foncières permettra de relancer de véritables investissements créateurs de richesses et d'opportunités d'emploi", a estimé le chef de l'exécutif local.

## KHENCHELA

## Plus de 30 000 actes d'urbanisme délivrés depuis 2005

Au total, 30.672 actes d'urbanisme ont été délivrés à Khenchela depuis 2005 jusqu'à fin 2020 par la direction locale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) au profit de citoyens de 21 communes, a indiqué mardi, le directeur local du secteur, Boualem Krikat. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que "depuis 2005 jusqu'à fin 2020, les agents du bureau de l'urbanisme, de la réglementation et du contrôle du service de l'urbanisme et de l'aménagement urbain ont étudié 33.841 dossiers d'urbanisme dont la demande pour 30.672 dossiers a été validée et des actes d'urbanisme délivrés". Il a par ailleurs, détaillé que les 3.084 dossiers restant n'ont pas été visés pour "défaut de documents administratifs nécessaires, et 85 sont autres dossiers en cours d'étude". Pour l'année 2020, les mêmes services ont étudié 533

dossiers relatifs à la délivrance d'actes d'urbanisme dont 310 ont été validés et le document nécessaire délivré alors que 196 autres dossiers ont été refusés, a souligné la même source, affirmant que l'opération d'étude des dossiers se poursuit à ce jour. Le DUAC de Khenchela a précisé que les 30.672 actes d'urbanisme remis aux citoyens depuis 2005 jusqu'à fin 2020 concernent essentiellement les permis de lotir, de construction et de destruction en plus d'attestations d'attribution de parcelles, d'urbanisme et de conformité. La même source a fait savoir que les actes d'urbanisme délivrés durant les 15 dernières années à Khenchela ont permis aux citoyens concernés d'achever les différentes opérations contribuant à l'organisation des plans d'occupation de sol (POS) et la réalisation de pôles urbains selon les normes applicables à l'échelle nationale.

## TRANSPORT SCOLAIRE À EL BAYADH

## Un lot de bus pour plusieurs communes

Le secteur de l'éducation d'El Bayadh a été doté mardi d'un lot de bus de transport scolaire pour renforcer le parc des véhicules des établissements éducatifs de nombre de communes de la wilaya. Le wali d'El Bayadh, Kamel Touchene, a présidé, au siège de la wilaya, une cérémonie de remise des bus aux communes d'El Bayadh, Bougtob, Brizina, Kef Lahmar, Arbouet, Kerakda, Stitine, Boualem et Sidi Ameur. Programmée dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh, cette opération vient renforcer le transport scolaire au niveau des communes qui enregistrent un manque dans ce domaine, surtout dans les zones éloignées, a-t-on souligné. Cette opération est initiée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour la prise en charge des insuffisances enregistrées dans ce secteur, a indiqué le wali.



## CITÉ SIDI BELGACEM (EL TARF)

## Lancement des travaux d'AEP

Deux projets destinés à l'alimentation en eau potable (AEP) de 2.000 logements et autres portant sur les travaux de viabilisation et de raccordement aux réseaux divers (VRD), primaires et secondaires, ont été lancés mardi au niveau de la cité Sidi Belgacem par le chef de l'exécutif de la wilaya d'El Tarf Harfouche Benarar. Lors du lancement en travaux des deux projets de développement local, M. Benarar qui effectuait une visite de travail et d'inspection dans la wilaya a souligné l'impératif "respect des délais de livraison" des travaux fixés respectivement à deux et six mois. Inscrits dans le cadre des efforts de l'Etat destinés à améliorer les conditions de vie des citoyens, les travaux de construction d'une conduite d'AEP de 2.000 mètres linaires, lancés au niveau du plan d'occupation de sol (POS), ciblent, a-t-on expliqué, un total de 1.000 logements AADL et 1.000 autres de type LPL pour un montant de plus de 33 millions de dinars, tandis que ceux portant sur la réalisation de travaux de viabilisation et raccordement aux divers réseaux, primaires et secondaires, sont prévus sur des sites englobant 300 logements LPL et 150 autres LSP, pour un montant de plus de 67 millions de dinars. Le coup d'envoi, au niveau du chef-lieu de wilaya, des travaux de construction du nouveau siège de la sûreté de wilaya a été également donné par le wali qui a, par ailleurs, inauguré le siège d'une nouvelle gare routière au niveau de la commune frontalière d'El Ayoun centre, disposant d'une capacité de 24 véhicules et de trois minibus. La semaine du patrimoine culturel amazigh a été, d'autre part, inaugurée au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique Louise Françoise Belgacem dite Mabrouka Belgacem, dans une ambiance des plus festives, marquée par la présence des troupes folkloriques de la région, ainsi qu'une vingtaine de wilayas participant à une imposante exposition variée mettant en valeur le riche patrimoine Amazigh du pays.

## ADE DE NAAMA

## Plus de 470 millions de dinars de redevances des abonnés

Les redevances des abonnés de l'Algérienne des eaux (ADE) dans la wilaya de Naama ont atteint 474 million DA, a-t-on appris auprès de l'unité de wilaya de l'ADE. Ces redevances de la consommation s'élèvent à 332 millions DA auprès des particuliers, à 134 millions DA auprès d'administrations publiques et à 8 millions DA auprès d'entreprises privées, a précisé le chef du service commercial, Bentoumi Mokhtar. Dans la conjoncture marquée par la pandémie du Covid-19, le recours à la coupure d'eau pour les mauvais payeurs a été mis en veilleuse quoique les redevances non honorées dans la wilaya ont doublé en 2020 par rapport à 2019, a-t-il dit. Pour recouvrer ces redevances, les services commerciaux de l'ADE ont initié, dernièrement, une opération pour sensibiliser les clients à s'acquitter de leurs dus et éviter le cumul des factures de consommation, leur proposant des facilités de paiement, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, le même responsable a déclaré que son service a entamé des procédures judiciaires en envoyant des mises en demeure à 15 entreprises publiques pour retard dans le paiement des factures d'eau. Le problème des redevances non honorées par les clients entrave les objectifs pour améliorer le service public, sachant que l'unité de wilaya de l'ADE de Naama qui couvre 12 communes recense 59.177 abonnés pour la plupart des foyers.



## RAIDS ISRAËLIENS EN SYRIE

# Au moins 40 morts selon l'OSDH

**Au moins 40 soldats et combattants prorégime ont été tués dans des frappes aériennes israéliennes visant dans la nuit de mardi à mercredi des positions militaires dans l'est de la Syrie, l'attaque la plus meurtrière depuis deux ans et demi.**

**D**epuis le début de la guerre en Syrie en 2011, l'Etat hébreu a mené des centaines de frappes contre les effectifs de ses ennemis jurés, ciblant les troupes gouvernementales, les forces alliées iraniennes et les combattants du Hezbollah libanais. Ces dernières semaines, les bombardements imputés à Israël se sont intensifiés dans l'est de la Syrie, où des milices de combattants étrangers parrainées par l'Iran sont déployées dans la province de Deir Ezzor, frontalière de l'Irak. Les frappes nocturnes ont tué au moins neuf soldats de l'armée syrienne et 31 combattants étrangers rattachés à des milices pro-Iran, et fait 37 blessés, selon un nouveau bilan fourni à l'AFP par le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), qui n'était pas en mesure de fournir les nationalités de ces derniers. Les frappes ont visé des entrepôts d'armes et des positions militaires notamment aux abords de la ville de Deir Ezzor, et dans les déserts de Boukamal et de Mayadine, a précisé le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. Le secteur accueille des combattants du Hezbollah et de la Brigade des Fatimides, rassemblant des combattants afghans pro-Iran, d'après l'OSDH. L'armée israélienne n'a toujours pas réagi à ces informations.



### FRAPPES RÉCURRENTES

Les raids menés dans la nuit de mardi à mercredi sont "les plus meurtriers" depuis des frappes en juin 2018 dans cette même province de Deir Ezzor, selon M. Abdel Rahmane. A l'époque 55 combattants prorégime, des Syriens et des Irakiens, avaient été tués, a-t-il rappelé. L'agence officielle syrienne Sana a fait état de frappes israéliennes nocturnes sans fournir de détails.

"A 01H10 du matin (23H10 GMT), l'ennemi israélien a mené une agression aérienne contre la ville de Deir Ezzor et la région de Boukamal", a indiqué Sana, citant une source militaire. "Les conséquences de l'agression font actuellement l'objet de vérification", a laconiquement ajouté la source. Tout au long de la journée de mardi déjà, des avions non identifiés avaient mené plusieurs séries de raids dans la région de Boukamal, tuant 12 combattants des milices pro-Iran, a

rapporté l'OSDH, qui n'avait pas fourni dans l'immédiat un bilan pour ces frappes. L'Etat hébreu n'a de cesse de marteler qu'il ne permettra pas à la Syrie voisine de devenir la tête de pont des forces iraniennes. En 2020, Israël a ainsi frappé une cinquantaine de cibles en Syrie, d'après un rapport annuel publié par l'armée israélienne.

Ces raids représentent une "politique claire" d'Israël, avait déclaré en novembre le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu. Les précédentes frappes meurtrières ont eu lieu il y a moins d'une semaine, visant le 7 janvier des positions dans le sud de la Syrie et au sud de la capitale Damas. Trois combattants pro-Iran avaient alors péri.

Les observateurs ont fait part de leurs craintes que Donald Trump et Israël accentuent la pression contre l'Iran et ses alliés régionaux dans les derniers jours du mandat du président américain. Déclenchée en 2011 par la répression brutale de manifestations pro-démocratie, la guerre en Syrie s'est complexifiée au fil des ans, impliquant plusieurs puissances et groupes armés étrangers. Elle a fait plus de 380.000 morts et entraîné le déplacement de millions de personnes.

AFP

## PERSISTANCE DE LA MENACE TERRORISTE DANS LE MONDE

# Les inquiétudes de l'ONU

Le Conseil de sécurité des Nations-Unies a fait part, mardi, de son inquiétude vis-à-vis de la persistance de la menace terroriste qui touche plusieurs pays à travers le monde.

Dans une déclaration publiée par sa présidence à l'issue d'une réunion marquant le 20ème anniversaire de la résolution 1373, adoptée à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, le Conseil souligne la nécessité de s'attaquer aux facteurs de propagation du terrorisme et estime qu'une approche globale visant à mettre en échec le terrorisme exige de mener une action multilatérale à l'échelle nationale, régionale et sous-régionale. La déclaration réaffirme aussi que les Etats membres doivent veiller à ce que toute mesure de lutte contre le terrorisme "soit conforme aux obligations que leur impose le droit international, en particulier le droit international des droits de l'Homme, le droit international des réfugiés et le droit international humanitaire".

"Le Conseil continuera de faire preuve d'une détermination sans faille en vue de prévenir et de combattre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et de lutter contre l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme, et se déclare résolu à intensifier l'action internationale unifiée et concertée menée face à ce fléau", conclut la



déclaration adoptée par les quinze. Lors de cette réunion, de hauts responsables onusiens ont prévenu le Conseil de sécurité qu'il fallait rester vigilant face à la menace terroriste, malgré les revers infligés à Al-Qaïda et à l'Etat islamique d'Irak et du Levant (EIL/Daech) ces dernières années. "Au cours des deux dernières décennies, la menace du terrorisme a persisté, évolué et s'est répandue, causant des souffrances et des pertes humaines indicibles. Al-Qaïda a fait preuve de résilience malgré la perte de nombreux dirigeants", a déclaré Vladimir Voronkov, chef du Bureau des Nations-Unies de la lutte contre le terrorisme. L'EIL "a été en mesure d'exploiter les médias sociaux pour mobiliser et

recruter des adeptes dans le monde entier, créant un phénomène de combattant terroriste étranger d'une ampleur sans précédent", a noté M. Voronkov. De son côté, Michèle Coninx, directrice exécutive de la Direction exécutive du Comité des Nations-Unies contre le terrorisme (DECT), a rappelé que l'adoption de la résolution 1373 du Conseil de sécurité a marqué "un moment décisif au cours duquel le Conseil et la communauté internationale ont reconnu la gravité de la menace posée par le terrorisme transnational".

"Au cours des deux décennies suivantes, l'ONU a été au centre des efforts multilatéraux de lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations", a-t-elle ajouté.

## CRISE LIBYENNE

### Série de réunions à Genève

Le Comité consultatif issu du Forum de dialogue politique libyen (FDPL) a entamé, hier, une série de réunions de concertations directes à Genève en Suisse, sous l'égide des Nations-Unies, en vue de trouver des solutions à la situation du blocage que connaît le processus de dialogue politique enclenché au lendemain du cessez-le feu signé le 23 octobre dernier. "La première réunion se déroulera au Palais des Nations à Genève, avec un discours de la représentante spéciale par intérim du SG de l'ONU en Libye, Stéphanie Williams", a déclaré, mardi, Rhéal Leblanc, porte-parole de l'Office des Nations-Unies à Genève (Onug) au cours d'une conférence de presse. "Les réunions du Comité consultatif se poursuivront jusqu'au 16 du mois courant", ajoute la même source. Cette série de réunions est la première du genre depuis la mise en place du Comité consultatif le 3 du mois courant. Le Comité consultatif composé de 18 membres représentant les différentes régions et formations politiques est mis en place pour un mandat limité en matière de temps et sa mission principale a pour but d'examiner les questions en arrêt qui sont en rapport avec la sélection d'un Organe exécutif unifié et de présenter des recommandations concrètes et pratiques sur lesquelles la plénière se prononcera.

## 2<sup>e</sup> TOUR DE LA PRÉSIDENTIELLE AU NIGER

### Une nouvelle coalition politique est née

Dix candidats à la présidentielle nigérienne du 27 décembre dernier viennent de décider de la création d'une coalition politique appelée "Alliance des Candidats pour le Changement (ACC)", en prélude du second tour de la présidentielle du 21 février prochain, pour contribuer à une "vraie alternance pour un Niger nouveau", selon une déclaration rendue publique mardi à Niamey. Les fondateurs de ce nouveau cadre fédérateur, parmi lesquels l'ancien président de la transition nigérienne (2010-2011) Salou Djibo, candidat du parti Paix, justice, progrès (PJP-Génération Doubara), ont totalisé 8,97% des résultats globaux du premier tour du scrutin présidentiel. Ils entendent proposer leur vision de gouvernance politique à tout candidat qui serait intéressé par leur contribution "dans l'optique de conquérir et exercer conjointement le pouvoir au profit du peuple nigérien". Aussi, l'ACC ambitionne soutenir un des candidats au second tour de la présidentielle, sur la base de la "qualité" de son programme de gouvernance et sa "convergence avec la vision commune des membres du cadre, la garantie d'une réforme profonde du cadre électoral nigérien par la production d'un code électoral consensuel et la mise en place d'institutions conformes à la volonté du peuple, notamment la CENI et la cour constitutionnelle, la promesse ferme d'un accord de gouvernance partagée, respectueuse de tous". Pour rappel, le second tour de la présidentielle prévu le 21 février prochain va opposer le candidat du Parti nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS), Mohamed Bazoum, arrivé en tête du premier tour de la présidentielle du 27 décembre dernier au Niger avec 39,33%, à celui du Renouveau démocratique et républicain (RDR Tchani, opposition), Mahamane Ousmane, deuxième avec près de 17% des résultats globaux provisoires rendus publics la Commission électorale nationale indépendante (CENI).



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU**  
 Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Tipaza

NIF : 090942015052736  
 Numéro de l'appel d'offres : NE.5323.4.062.142.15.01  
 Intitulé de l'appel d'offres : Réalisation d'une conduite de distribution principale à partir du réservoir 3000 m<sup>3</sup> Halimat.  
 Projet : Réalisation d'une conduite de distribution principale à partir du réservoir 3000 m<sup>3</sup> Halimat.

**Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales**  
**N°01/DRE/2021**

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tipaza lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour Réalisation d'une conduite de distribution principale à partir du réservoir 3000 m<sup>3</sup> Halimat.

**Éligibilité des candidats :**

Il s'agit d'un Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales destiné aux entreprises ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle de Catégorie IV et plus, activité principale hydraulique, code 34703.

Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Si l'une des conditions mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par un soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera écartée.

Les cahiers des charges sont en la possession de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tipaza - adresse : l'administration et le magasin - Route de stade communal - Tipaza Tél : 024 47 12 85.

La durée de présentation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'Etat (BO-MEO) jusqu'à 12h00 min et ce jusqu'à 12h00 min. Si cette durée coïncide avec un jour férié ou un jour de repos égal. La durée de réception des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée aux Quarante (40) jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux, au le BO-MEO jusqu'à 12h00 min et ce jusqu'à 12h00 min. Si cette durée coïncide avec un jour férié ou un jour de repos égal. La date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure (12h00min).

Les offres doivent comporter un dossier de soumission, une offre technique et une offre financière inscrites dans deux enveloppes séparées et cachetées, indiquant le détail des prix, la référence au objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de soumission », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont inscrites dans une notice de soumission et adressées conformément à la notice suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des prix et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offres N°01/DRE/2021  
 L'objet de l'appel d'offres :  
 Réalisation d'une conduite de distribution principale à partir du réservoir 3000 m<sup>3</sup> Halimat.

**1- Le dossier de soumission contient :**

- Une déclaration de candidature (à joindre être remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire)
- Une déclaration de probité (à joindre être remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire)
- Les statuts pour les sociétés (dans le cas d'une SARL, SPA, EURL OU SNC).
- Les documents relatifs aux personnes physiques ou personnes morales (l'entreprise).
- Les références professionnelles et attestations de bonne exécution pour des travaux similaires fournis par les clients d'un rang.
- Certificat de qualification et classification professionnelle.
- Liste des moyens humains et des moyens matériels utilisés.
- Les chiffres d'affaires des trois dernières années (2017, 2018, 2019) justifiés par les bilan financiers ou l'attestation C20, et l'impression du RIB pour le compte bancaire.
- Une copie de l'acte de registre de commerce.
- Copie des attestations de moins d'un an CHAS, GARANTIE, CASINOIS.
- Email de l'entreprise ou de l'agence de gestion et de conseil.
- Extrait du casier judiciaire de l'étranger de l'entreprise ou Directeur Général de la société selon le cas.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des livres - selon le jour de dépôt légal commercialisé toutes de la personnalité morale (dans le cas d'une SARL, SPA, EURL OU SNC).
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).

**2- L'offre technique contient :**

- Une déclaration à soumettre (à joindre être remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire)
- Un mémoire technique qui doit être rempli, signé et cachetée par le soumissionnaire (selon le modèle joint au dossier) et ce en double.
- Le cahier des charges portant sur la dernière page, le matériel documenté et le et accepté.
- Plan des travaux.

**3- L'offre financière contient :**

- La lettre de soumission (à joindre être remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire).
- Le budget des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPCGF).

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des prix des offres de soumission, des prix techniques et financiers, le dernier jour de la durée de présentation des offres à 13h30 min. qui se tiendra au siège de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Tipaza, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos égal l'événement sera reporté au jour ouvrable suivant à 13h30 min.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres supérieures de 60 jours à compter de la date de dépôt des offres.

**N.B :** Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisses, un cours de validité.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
 Direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction  
 De la Wilaya de Médéa  
 Service des marchés  
 NIF 090942015002621

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 61 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/ 09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la Direction de l'Urbanisme, d'architecture et de la construction de la Wilaya de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation pour Travaux de VRD primaires et secondaires des 270 logis LPL au niveau du POS 12 OUAMRI. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres et conformément aux critères prévus dans le cahier des Charges celle-ci a abouti au résultat provisoire suivant :

N°	Désignation du projet	Entreprise	Montant / DA En TTC	Délai	Note globale	Observation
01	Travaux de VRD primaires et secondaires des 270 logis LPL au niveau du POS 12 OUAMRI	Djeradi Betonche Belkacem NIF 197526010336333	31 983 870,00	04 mois	41,00	Offre moins disante

Les recours sur cette attribution provisoire peuvent être introduits auprès de la commission de wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis.

La possibilité est accordée aux soumissionnaires de voir les résultats détaillés relatifs à l'évaluation de leurs offres techniques et financières, et cela en présentant attache avec la direction de l'urbanisme et de la construction dans un délai de 03 jours, à compter du premier jour de la parution de l'avis d'attribution provisoire du marché.

CRÉBUS # 538 DU JEUDI 14 JANVIER 2021 ANEP 2116000775

**REPERE**  
**CRÉBUS**  
**Sur la Seine du crime**  
 Le peuple fera une « épopée » grandiose le 14 novembre selon Chepegrina  
 REPORTAGE VIVRE DANS L'ALGERIE PROFONDE des merveilles des merveilles

**CRÉBUS**  
 Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste



CONGÉS DE MALADIE

## Campagne d'information à Médéa sur la déclaration à distance

Une campagne d'information sur la déclaration à distance des congés de maladie a été lancée par la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) de Médéa en direction de ses assurés sociaux, du personnel médical et des praticiens de la santé, a-t-on appris, hier auprès de cette structure. La campagne, qui s'étendra jusqu'au 17 du mois courant, concernera, selon la même source, les particuliers, le personnel médical affecté aux différents établissements de santé publics, les pharmaciens et les médecins privés, dans le but de faciliter les procédures de déclaration des congés de maladie et réduire la pression sur les agences de la Cnas, a-t-on expliqué. Une application dénommée "El-hanaâ" est accessible à ces catégories sur le site de la Cnas pour enregistrer à distance la demande de congé de maladie, sans se déplacer aux agences locales et éviter, ainsi une surcharge de travail pour le personnel de ces agences et augmenter notamment le risque de propagation du virus de la Covid 19, a ajouté la même source.

Les personnes dépourvues d'un compte d'accès à l'application "El-hanaâ" peuvent, a-t-on indiqué, introduire une demande sur le site électronique de la Cnas et recevoir un code d'accès leur permettant d'effectuer directement la procédure de traitement de la demande de congé de maladie.

**Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran viennent de découvrir un atelier clandestin de fabrication et de contrefaçon de comprimés de psychotropes de type "ecstasy", dans le cadre d'un réseau criminel composé de 5 personnes, a-t-on appris, hier, de ce corps de sécurité.**

Cette opération a permis la saisie d'une quantité de 167 comprimés de ce type, ainsi que de produits médicaux, mélangés à des produits chimiques nocifs pour la santé et du matériel de fabrication de la drogue contrefaite, a-t-on fait savoir lors de la présentation de cette affaire à la presse au siège de la Sûreté de wilaya. La Brigade de Recherches et d'Investigations (BRI), relevant du service de wilaya de la police judiciaire est parvenue à découvrir un atelier clandestin de fabrication et de contrefaçon des comprimés de psychotropes de type "ecstasy", destinés à la commercialisation, a-t-on précisé, ajoutant que l'opération



s'est soldée par l'arrestation de 5 personnes, des repris de justice âgés entre 25 et 35 ans. Selon la même source, l'enquête a été lancée suite à l'exploitation d'informations par la brigade en question, faisant état de l'existence d'un réseau criminel dangereux, dont les membres activent dans le domaine du trafic de psychotropes et utilisent des logements de location pour de courtes périodes en ateliers clandestins, afin d'éviter d'être découverts. Suite à la surveillance des personnes impliquées dans cette affaire, les enquêteurs ont réussi à les identifier et le lieu où ils se trouvaient, a-t-on fait savoir, soulignant qu'une

perquisition a été effectuée au domicile loué par les suspects, après autorisation du procureur de la République du tribunal de Fillaoucen. La perquisition du logement en question a permis la découverte de ces produits prohibés, notamment des moules imitant la forme du comprimé d'origine et les outils de peinture, a-t-on indiqué, ajoutant que deux véhicules servant au transport et à la commercialisation des psychotropes ont été saisis, ainsi qu'une somme de 24 000 DA issue des revenus de la vente de la drogue contrefaite. Après les procédures d'usage, les 5 suspects seront présentés devant la justice, a-t-on conclu.

MEURTRE D'UN VIEIL HOMME AVEC SA FEMME À BLIDA

## Mise en détention provisoire d'un suspect

Un suspect dans le meurtre d'un vieil homme et de sa femme, à Blida, a été placé en détention provisoire, pour le chef d'inculpation d'"homicide volontaire avec préméditation", et "vol avec usage d'une arme apparente", a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Les éléments de la Sûreté de daïra d'El Affroun (à l'ouest de la wilaya), en coordination avec la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya, ont arrêté un jeune homme âgé de 17 ans, présumé impliqué dans un homicide volontaire avec préméditation,

ayant coûté la vie à un vieil homme (83 ans) et sa femme (72 ans), durant le week-end dernier, a-t-on ajouté de même source. Les corps des deux victimes, qui portaient plusieurs traces de coups causés par une arme blanche qui ont entraîné le décès, ont été retrouvés, vendredi passé, dans leur domicile, sis à Oued Djer (Ouest). Les investigations menées par les services de la police ont prouvé que le mobile de ces meurtres est le vol, a indiqué la même source, signalant que le suspect a volé une somme de 900 000 DA, qu'il a cachée chez l'un de ses proches, à Tipasa. Les

mêmes investigations ont, également, permis la récupération d'un montant de

869 500 DA de la somme volée, en plus de l'arme du crime (un couteau) et de l'arrestation du proche du suspect qui a caché chez lui l'argent volé. La même source a signalé la présentation des deux suspects, lundi, devant la justice, qui a ordonné leur mise en détention provisoire pour les chefs d'inculpation d'"homicide volontaire avec préméditation", "vol avec usage d'une arme apparente", "recel d'objets volés" et "non-dénonciation d'un crime".

BÉCHAR

## Arrestation de deux présumés narcotrafiquants

Un réseau criminel de présumés narcotrafiquants composé de deux individus a été démantelé à Timimoun par les éléments de la brigade anti-drogue du service de police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Béchar, qui ont saisi en leur possession 34 kg de kif traité, a indiqué mercredi la cellule de communication et des relations publiques de cette institution sécuritaire. Agissant sur renseignements faisant état de l'imminence de l'introduction à partir des frontières ouest du pays d'une importante quantité de drogue à destination des régions est du pays, les policiers

ont mis en place un dispositif sécuritaire de recherches et d'investigations et l'extension de la compétence judiciaire au tribunal de Timimoun se sont soldés par l'identification et l'arrestation des deux individus (27 et 33 ans), membres du réseau et originaires de Ghardaïa, a précisé la source. Au cours de cette arrestation, un motocycle de gros cylindre ainsi qu'un montant de 1,40 million de dinars, représentant des revenus de la commercialisation illégale de drogue, ont été saisis par les policiers enquêteurs qui agissaient sous supervision de la justice, a-t-on signalé, en précisant que

l'une des personnes arrêtées au cours de cette opération avait à son actif trois mandats d'arrêt émis contre elle par la justice. Après finalisation de l'enquête et des investigations policières, sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Béchar, les deux mis en cause ont été placés en détention provisoire par le magistrat instructeur pour possession de drogue à des fins de commercialisation illégale, contrebande d'un degré de danger menaçant l'économie nationale et la santé publique, a-t-on fait savoir.

## Qahwa fi goubli | Lettre au temps...

Pourquoi donc cisailles-tu nos vies comme si elles n'étaient qu'indésirables monceaux ? Pourquoi donc cours-tu si vite tel un possédé poursuivi par ses démons ? Pourquoi donc ne nous laisses-tu point le temps de souffler ? Le temps d'aimer ? Le temps de vivre en fin sans nous bousculer sans répéter et imposer ton diktat ? Pourquoi donc fuis-tu ainsi à la vitesse de l'éclair sur nos cheveux vite blanchis et nos cœurs déjà si meurtris ? Pourquoi donc n'en fais-tu qu'à ta tête déroutant ici jusqu'aux plus perspicaces et brisant là les rêves les plus fous ? Pourquoi donc es-tu si pressé de nous voir vieillir et zébrer les ans comme l'éclair ? Pourquoi te ris-tu autant de nos angoisses perpétuelles et de nos incertitudes recommencées ? Pourquoi donc ce sourire sardonique qui accen-

tue tant notre désarroi existentiel déjà en soi si pesant ? Pourquoi nous nargues-tu au quotidien de ces signaux d'alarme du silence assourdissant ? Pourquoi donc faut-il t'adresser tant de vaines suppliques juste pour souffler un moment ? Pourquoi donc respirez-tu si fort quand la vie elle-même reprend son souffle ? Pourquoi donc ne suspends-tu point ton vol et ton envol inexorables martelant nos corps et nos mémoires blessés ? Te reste-t-il au moins quelque mansuétude pour supporter les trajectoires sinieuses des êtres ? Pourquoi donc toute cette rotation vertigineuse qui sonne le glas de nos ambitions avant même qu'elles ne bourgeonnent et éclosent ? Pourquoi toute cette folle sarabande alors même que la folie des hommes suffit à nos peines ? Pourquoi le temps d'aimer

est-il donc si court devant l'ingratitude de la mécanique inébranlable des aiguilles ? Pourquoi donc tant d'arrogance envers l'insignifiance des choses et des êtres ? Pourquoi donc es-tu de jour comme de nuit collé à nos basques comme une impitoyable sangsue ? Pourquoi donc nos rêves épars ne durent que dans l'éphémère recommencé ? Pourquoi donc ne marques-tu point cette pause salutaire pour nous ouvrir grandes les portes du ressourcement vital ? J'ose espérer enfin que tu auras au moins le temps matériel nécessaire sinon l'indulgence attendue pour jeter un regard aussi furtif et fuyant que le temps sur cette humble supplique... Mais j'ai tellement de questions à te poser que mon propre temps m'est compté...

Amar Zentar



## DOULEURS INTERCOSTALES ET THORACIQUES

# Des causes multiples

**Les douleurs ressenties au niveau de la cage thoracique et des côtes sont relativement fréquentes et peuvent avoir des causes diverses, plus ou moins graves. Ce type de douleurs nécessite toujours un avis médical pour écarter tout risque d'accident cardiovasculaire.**

Une douleur intercostale ou thoracique peut trouver son origine au niveau intra-thoracique (ce qui peut révéler un trouble cardiaque) ou extra-thoracique (dans le cas d'un ulcère gastroduodénal ou d'une colique hépatique par exemple). Elle peut être de plusieurs types (sensation de serrement, de brûlure, de crampe, etc.), plus ou moins intenses, apparaît de façon brutale ou progressive, et s'intensifie à l'inspiration ou en toussant, des caractéristiques clés pour poser le diagnostic.

Une douleur intercostale est particulièrement anxiogène, du fait qu'elle puisse être le signe d'un infarctus du myocarde. Elle est d'ailleurs un motif très fréquent de consultation.

### CAUSES

Si la plupart des gens associent la douleur thoracique à une angine de poitrine ou un infarctus du myocarde, elle peut trouver plusieurs autres origines.

- La douleur peut évidemment provenir



d'un traumatisme récent subi à cet endroit (côte fracturée, entorse ou contracture du muscle intercostal, etc.).

- La présence d'arthrose sur les vertèbres ou un tassement vertébral dû à l'ostéoporose viennent s'ajouter à la liste.

- En outre, la douleur intercostale est fréquemment due au syndrome de Tietze, un trouble bénin déclenché par un simple "faux mouvement" ou par une inflammation du cartilage. On l'identifie très facilement, car la douleur est reproductible par pression en un point particulier. Dans ce cas, la douleur finit

généralement par disparaître d'elle-même.

- Par ailleurs, l'origine peut être neurologique : une névralgie intercostale, un zona ou une fibromyalgie peuvent par exemple être la cause des douleurs ressenties.

- À savoir que certaines pathologies abdominales (au niveau de l'estomac, du foie ou du pancréas) peuvent parfois engendrer des douleurs qui irradient vers les côtes ou le thorax.

- Les pathologies pulmonaires sont moins susceptibles de provoquer ces symptômes : Les personnes souffrant d'une maladie pul-

monaire chronique, telle qu'une broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) ou un emphysème, présentent surtout une importante gêne respiratoire.

Une embolie pulmonaire, en revanche, peut provoquer une vive douleur thoracique soudaine. La douleur peut aussi être psychogène, ou liée à la prise d'un psychotrope ; elle peut parfois être ressentie lors d'une crise de panique.

### QUAND CONSULTER ?

Si l'on est en présence d'une douleur intense dans la poitrine, qui remonte jusqu'à la mâchoire et irradie vers le bras, on est clairement face à un début d'infarctus et il faut contacter les urgences.

Plus généralement, une douleur ressentie au niveau du thorax ne doit pas être prise à la légère et requiert un avis médical, afin de vérifier qu'elle n'est pas le signe d'une affection sérieuse.

### LES CAS D'URGENCE

Un avis médical d'urgence s'impose si la personne présente une douleur à la poitrine brutale, accompagnée de troubles neurologiques (agitation, angoisse, ...), respiratoires (engorgement, cyanose, ...) et/ou cardiovasculaires (hypotension, marbrures, pâleur, ...).

### DIAGNOSTIC

Selon l'issue de l'examen médical standard (qui inclut une auscultation cardiaque et pulmonaire), le patient pourra être amené à réaliser des examens complémentaires afin de détecter toute anomalie.

Une radiographie du thorax et/ou un électrocardiogramme permettent généralement de lever le doute.

## L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

# Faire baisser sa tension sans médicament, c'est possible !

L'hypertension artérielle touche plus de 10 millions de personnes. Une négligence qui peut entraîner de graves complications. Alors, avant qu'il ne soit trop tard, changez de mode de vie et d'alimentation.

Insuffisance cardiaque, accident vasculaire cérébral ou infarctus... Les conséquences à long terme d'une hypertension artérielle non traitée ne sont pas à prendre à la légère.

### L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE, UNE MALADIE INSIDIEUSE

Le problème est que l'hypertension artérielle est une maladie insidieuse : elle ne s'accompagne d'aucun symptôme. Il n'existe donc qu'une seule façon de prévenir tout risque, faire mesurer sa tension une fois par an à partir de 40 ans. A partir de 20 ans si l'un de vos parents a été soigné pour une hypertension avant 50 ans. Sachez qu'une tension normale ne doit pas dépasser 14/9 au repos.

En fonction de la gravité de l'hypertension, des médicaments seront ou non mis en place. Mais dans tous les cas, il est indispensable de modifier son hygiène de vie pour normaliser la tension. Même sans médicament, en appliquant scrupuleusement les conseils qui suivent, vous pourrez diminuer votre tension de 1 à 1,5 points. Alors, il ne vous reste qu'une chose à faire : passez à l'action !

### REPRENEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET ARRÊTEZ DE FUMER

L'objectif n'est pas de devenir un champion olympique, mais de lutter au quotidien contre la sédentarité. Marchez tous les jours au moins 30 minutes. Privilégiez les activités d'endurance telles que la course à pied, la natation, le vélo, la gymnastique, le golf...

Ces activités physiques vous aideront à

perdre du poids, à maintenir une bonne musculature et à stabiliser votre taux de sucre et de bon cholestérol dans le sang. Évitez de trop faire monter votre fréquence cardiaque, vous devez pouvoir continuer à parler pendant l'effort sans être gêné.

Arrêter de fumer cela accélère le vieillissement des artères.

### SURVEILLEZ VOTRE POIDS

Chez une personne en surpoids, maigrir, même modérément, permet de faire baisser la tension. Demandez conseil à votre médecin ou bien à un nutritionniste. Commencez déjà par réduire votre consommation en aliments gras (fromages, charcuteries, viennoiseries...), en sucreries.

### DIMINUEZ VOTRE CONSOMMATION DE SEL

Inutile de vous imposer, sauf indication du médecin, un régime sans sel, mais une diminution sera très bénéfique : chez 30 % des hypertendus, l'hypertension est liée à la surconsommation de sel. Freinez donc l'utilisation de votre salière et traquez les sels cachés contenus dans les aliments de fabrication industrielle : charcuterie, pain, viennoiseries, fromage. Remplacer le sel par d'autres condiments : ail, persil, thym, oignon, herbes de Provence...

### ENRICHISSEZ VOTRE ALIMENTATION EN FRUITS, LÉGUMES, CÉRÉALES

Consommez au moins cinq fruits et légumes par jour, car ces derniers sont notre principale source de potassium avec les céréales complètes.

Or des études récentes ont montré que le potassium permettait de diminuer la tension. De même, dans de moindres propor-

tions, pour la consommation de laitages : les ferments lactiques auraient une action anti-hypertensive.

### QUELS ALIMENTS SONT RICHES EN POTASSIUM ?

La laitue, les épinards, le concombre, la courgette, l'aubergine, le potiron, les carottes, navets, radis et la banane sont les

aliments les plus riches en potassium. Préférez la cuisson à l'étouffée pour éviter la fuite du potassium.

En ce qui concerne les laitages, privilégiez toujours les laitages fermentés écrémés, qui sont moins lipidiques.

Tournez-vous vers des yaourts nature ou du fromage blanc plutôt que vers des yaourts aux fruits plus caloriques.

## Les bienfaits de l'exercice physique sur le cœur, le souffle, le cerveau...

Un corps qui ne bouge pas suffisamment ne dépense plus l'énergie qui lui est apportée par l'alimentation. Il la stocke sous forme de graisse. Le sucre en excès, qui n'est pas consommé par les muscles et le cerveau, perturbe l'activité du pancréas. À long terme, une intolérance au glucose s'installe, favorisant le développement d'un diabète de type 2.

Le système cardiovasculaire souffre, lui aussi, du manque d'exercice. À l'inverse, l'activité physique aide à lutter contre l'athérosclérose (le rétrécissement des artères, NDLR). Elle a un effet bénéfique sur le cœur et sur le souffle. Elle abaisse la tension artérielle et favorise le retour veineux dans les membres.

Le cerveau, quant à lui, a besoin de bons apports en oxygène. En augmentant le débit sanguin cérébral, l'activité physique remplit cette fonction. À défaut, les neurones ne sont pas correctement nourris, ce qui peut accélérer l'apparition des symptômes de la maladie d'Alzheimer.

Par ailleurs, il est démontré que l'activité physique, pratiquée quotidiennement, fait baisser le risque de cancers du sein et du côlon. Les patients qui continuent à faire de l'exercice, pendant et après la maladie, ont moins de risque de rechute. Le mécanisme s'expliquerait par la stimulation d'hormones dont l'action freine la croissance des cellules cancéreuses. Enfin, les endorphines – des



euphorisants naturels – secrétées lors de l'exercice physique regonflent le moral et aident à lutter contre l'anxiété et le stress.

### NE PAS CONFONDRE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORT

Il ne faut pas confondre activité physique et sport. Se rendre à la boulangerie à pied ou monter les escaliers, c'est déjà faire de l'exercice. Nul besoin de s'inscrire à des cours de gym pour remplir le contrat.

Marcher d'un bon pas, au moins trente minutes par jour, a un effet positif sur l'organisme.

## CONFÉRENCE-DÉBAT

## «La traduction de et vers le tamazight»

**Une conférence-débat intitulée « la traduction de et vers le tamazight » s'est déroulée mardi 12 janvier à l'occasion de Yennayar à Dar Abdelatif.**

Organisé par l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel en collaboration avec le Haut-Commissariat à l'Amazighité, cet événement a rassemblé les amoureux de la langue tamazight qui ont pu enrichir leurs connaissances à propos de l'histoire de cette langue millénaire, des procédés de traduction utilisés pour les différents ouvrages -qu'ils soient des recueils de poèmes ou des textes législatifs-, leur évolution au fil du temps et enfin les embuches auxquelles un traducteur doit faire face et surmonter afin de rester le plus fidèle possible à l'essence du texte traduit. Le premier intervenant parmi les trois présents, Monsieur Djamel Laced a déconstruit avec brio l'idée reçue voulant que la langue tamazight appartienne à « la catégorie de langues mineures ».

## DES POÈMES TRADUITS EN ARABE DIALECTAL

Il a commencé par déclamer des poèmes en leur langue originelle puis leurs traductions en arabe dialectal, «14<sup>ème</sup> variante du tamazight» selon l'intervenant, et en tamazight, réalisées par des imminents intellectuels et poètes, à l'instar d'Ibrahim Nagi, maîtrisant les méandres de cette langue millénaire. «Causerie» de Charles Baudelaire, «Yemma» de Ben Mohamed et «Passion des sables» de Mouloud Mammeri, ont ainsi été récitées en français, arabe et en tamazight. M. Laced, a pu alors expliquer à l'assemblée attentive, qu'une traduction de texte littéraire et poétique doit se faire en s'empregnant de l'univers de l'auteur. L'essence du texte doit être conservée, et pour cela, le mot à mot est proscrit. «Il faut bien souvent s'éloigner de la traduction littérale pour éviter de perdre le sens premier et la poésie d'un texte», ajoute-t-il. Il a tenu à



souligner que certains mots, propres à une langue, sont intraduisibles, «à l'instar du mot 'Yemma' en tamazight dont la signification, le poids et la profondeur, n'égale en rien, les termes 'maman' ou 'ma mère'» d'après cet essayiste. Il cite à titre d'exemple les locutions latines qui ne sauraient avoir d'équivalent en une autre langue. Pour illustrer ses propos, il souligne que la locution «Staviator» utilisée par Mouloud Mammeri dans son poème paru en 1991, «passion des sables», qui est une édition rare, a été conservé tel quel, lors de sa traduction en Tamazight.

Des pièges sont à éviter pour les traducteurs, notamment « la traduction sans contextualisation », selon lui. Ainsi, moult traducteurs chevronnés se sont trompés lors de la traduction du terme « limon » du poème de Baudelaire. Ces derniers, par précipitation ou manque de recul l'ont traduit par laymoune (citron en arabe) car il est suivi du mot amer. L'auteur parlait en réalité du limon qui sont des particules de terres entraînées par l'eau et déposées sur le lit des fleuves. Cette erreur de traduction fait perdre tout le sens du texte au lecteur.

Toujours d'après le premier intervenant, les traductions de texte en tamazight sont souvent plus courtes que les textes originaux. Ceci est dû à la richesse de sens des mots tamazight, qui condensent en deux ou trois mots ce que certains disent en une

phrase dans d'autres langues». A ce propos, il souligne la toponymie qui caractérise la richesse de la langue tamazight où «chaque montagne, chaque fleuve, chaque pierre possède son nom propre». Il termine son intervention en disant que «le tamazight est une langue qui doit nous unir pour la connaissance de notre pays». Le second intervenant, MokraneChikhi, consultant et traducteur au niveau du HCA, a quant à lui évoqué les problèmes de reformulation rencontrés lors de la traduction en tamazight des textes pragmatiques. Il a commencé par signaler que la langue tamazight n'avait pas «bénéficié d'une prise en charge adéquate de la part des autorités» mais qu'au contraire, elle avait l'objet «d'une politique d'occultation».

## L'ARRIVÉE DE L'ISLAM AU MAGHREB...

Il a évoqué la création de glossaires et de lexique en tamazight au fur et à mesure des traductions des textes fondateurs de l'état algérien, tout en soulignant que cette pratique existait déjà depuis l'ère de Massinissa. Illustrant ses propos par l'existence de la stèle de Dougga qui possède des inscriptions en deux langues, le lybique (variante du Tifinagh) et le punique. Plus tard, au moyen-âge, avec l'arrivée de l'Islam au Maghreb, une renaissance intellectuelle a pris place. De nombreux ouvrages, notam-

ment de vulgarisation de la religion ont vu le jour, à l'instar de kitab el barbariya, écrit au VII<sup>ème</sup> siècle, considéré comme un Palimpseste par l'intervenant. Dans un autre registre, de nombreux traités d'astronomie évoquant les solstices et la position des étoiles avant même l'invention du télescope, sont rédigés en tamazight et disponibles à la consultation au niveau de musées parisiens, londoniens ou encore à New York. Il ajoute que le premier dictionnaire en tamazight a été rédigé à l'époque Hammadite par Ibn Tourath.

Enfin, le dernier intervenant, Zidane Yacine, consultant au HCA, s'est attelé à expliquer les jeux de variation stylistique comparée dans la littérature amazighe, en prenant l'exemple du conte amazigh.

Il commence par évoquer la période de colonisation française, qui avait véhiculé une image fautive et réductrice de la culture amazighe afin de justifier la colonisation et code de l'indigénat.

Il se questionne si le tamazigh dispose de lexique pour la terminologie scientifique. A cet effet, des lexiques dans les sciences du langage, la rhétorique et la littérature ont été rédigés afin de permettre une traduction adéquate des différents ouvrages spécialisés dans divers domaines. Bensedir avec sa «mission en kabylie» devait récolter un corpus littéraire pour savoir comment pensent les gens de la région. Ce dernier doit être interprété avec des pincettes car les informateurs étaient âgés de 70-80 ans et racontaient les contes de leurs aïeux, qui ont vécu au 17<sup>ème</sup> siècle. On y retrouve des textes tels que le corbeau et le renard qui sont des fables par la suite rédigées par De Lafontaine, mort en 1690. Il dit à ce propos que «l'on peut se questionner sur l'origine réelle de la littérature. Est-elle amazighe ? Française du comptoir méditerranéen ?» Il finit par se demander «Quel chemin doit-on suivre vis-à-vis de la langue tamazigh ? Vu la tendance puriste en 1990, qui heureusement, décline. » Pour conclusion, «les langues sont toutes métissées et cohabitent avec des interactions culturelles et du langage» pour l'universitaire, la langue Tamazigh ne doit pas faire l'exception.

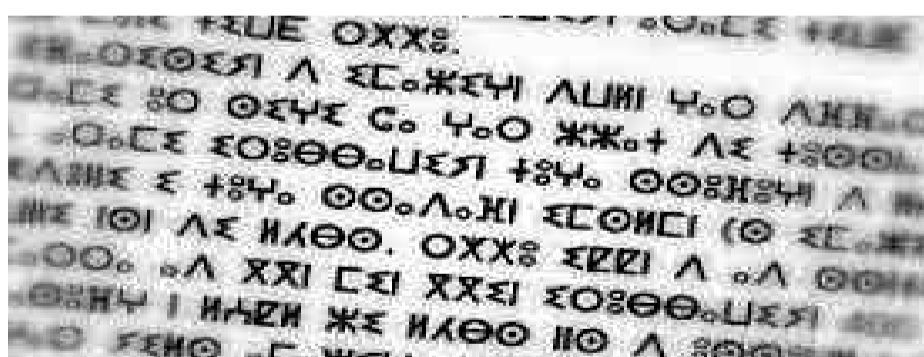
S. Chaoui

## LITTÉRATURE AMAZIGHE

## Les lauréats du prix du président de la République honorés

Une cérémonie de distinction des lauréats de la première édition du Prix du Président de la République pour la littérature et langue amazighe a été organisée mardi à Alger en célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la création du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA).

La première édition de ce prix concerne quatre domaines à savoir, la linguistique, les recherches scientifiques, technologique et numériques, la littérature exprimée en tamazight et traduite ainsi que les recherches sur le patrimoine culturel amazigh immatériel. Après avoir examiné 106 œuvres, le jury présidé par Youcef Nacib a décidé de remettre des distinctions aux lauréats des trois premières places remportées respectivement par Yacine Meziani, Toufik Djeroud et Boukharroub Rachid, tandis que le premier prix dans la catégorie recherches sur le patrimoine culturel amazigh immatériel n'a pas été attribuée alors que la deuxième place a été décrochée par le chercheur Ali Hedjaz. Lors de cette cérémonie organisée au Centre international des conférences (CIC), à laquelle ont assisté des membres du gouvernement, le Médiateur de la République, Karim Younes, les conseillers du président de la République et des représentants des différents corps de sécurité, le SG du HCA, Si El



Hachemi Assad, a salué les efforts et l'intérêt du Président de la République qui veille personnellement au soutien à la créativité et à la réflexion en matière de littérature et de langue amazighe à travers la création de ce prix encourageant tous ceux qui s'intéressent à la promotion du tamazight ».

Et d'ajouter que cette heureuse occasion coïncidant avec la célébration de Yennayar, intervient après plus de 5 mois de l'appel à contribution au Prix du Président de la République pour la littérature et de la langue amazighe qui a enregistré des dizaines de participants à ce concours », a-t-il souligné, qualifiant ce prix de « valeur ajoutée à la scène intellectuelle, culturelle et nationale ». Pour M. Assad ce Prix "constitue un acquis

important pour une dimension identitaire partagée par tous les Algériens. C'est aussi une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la consolidation des constantes nationales avec leurs trois composantes, ce qui permet de manière incontestable de parachever le processus de réhabilitation de la langue amazighe dans notre pays sur fond de réconciliation, de sincérité, de paix et de coexistence harmonieuse entre toutes les catégories de la société. "L'objectif de cette démarche est de "nouer les liens d'unité sur des bases solides et durables", a soutenu le secrétaire général du HCA soulignant la nécessité de la mobilisation de tout un chacun pour "mettre en œuvre une feuille de route claire en vue de mettre l'amazighité

sur la bonne voie et éloigner nos valeurs nationales des inquiétudes et des surenchères politiciennes". Dans le même sens, M. Assad a affirmé que le Prix du Président de la République pour la littérature et la langue amazighe constituait pour le HCA un "défi relevé par excellence et traduit l'intérêt accordé par l'Etat algérien au développement et à la promotion de la langue amazighe dans son cadre national et dans ses différentes diversités linguistiques". M. Assad a révélé que le nombre de participants à la première édition du Prix au niveau national avait atteint 220 dont 106 œuvres ont été acceptées car remplissant les conditions et les normes prévues par le règlement intérieur du Prix.

Il a également valorisé les efforts et la contribution des membres du jury, composé de professeurs et chercheurs spécialisés dans le domaine de la langue et de la culture amazighe pendant cinq mois de travail et leur contribution au succès de la première édition du Prix. A cette occasion, la délégation participante a visité les pavillons d'une exposition d'affiches et de tableaux des différents sites historiques algériens ainsi que des produits du terroir mettant en exergue les différents aspects de la célébration de Yennayar.





## CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL C'EST PARTI !

**Le Mondial passe de 24 à 32 équipes, dont trois novices, à savoir le Cap-Vert, la RD Congo et l'Uruguay.**

Le coup d'envoi de la 27<sup>e</sup> édition du Championnat du monde de handball a été donné hier, en Egypte, avec le déroulement du match d'ouverture opposant, comme le veut la tradition, le pays organisateur, au Chili. Cette édition, organisée pour la deuxième fois au pays des "Pharaons" après celle de 1999, va se dérouler comme prévu, malgré la pandémie de Covid-19 qui a conduit au report d'importantes manifestations sportives, à leur tête les jeux Olympiques-2020 de Tokyo, repoussés à 2021. Le Mondial égyptien connaîtra cette fois-ci une augmentation record de pays, passant de 24 à 32, dont trois novices, à savoir le Cap-Vert, la RD Congo et l'Uruguay, qui étrennent leur participation pour la première fois de leur histoire. Pour cette 27<sup>e</sup> édition, des favoris et non des moindres vont se livrer une lutte impitoyable pour le sacre final. Il s'agit notamment du Danemark, tenant du titre, de la France, sextuple lauréate, l'Espagne, la Croatie, l'Allemagne, la Norvège, la Suède et la Pologne. Toutes ces nations, habituées aux premiers rôles, vont devoir faire face à de sérieux outsiders, tels que le Brésil, la Russie, l'Islande, ou encore la Hongrie et l'Egypte. Les "Pharaons", drivés par l'Espagnol Garcia Parrondo et encouragés par tout un peuple, auront deux sérieux concurrents au niveau du groupe G, à savoir la Suède et la République tchèque qui se disputeront la 1<sup>re</sup> place en prévision de la suite du tournoi. Sacré en 2019 après 81 ans d'attente, le Danemark partira largement favori dans le groupe D, en bénéficiant d'adversaires prenables, à savoir l'Argentine, le Bahreïn et la RD Congo. Tous les regards des amateurs de la petite balle seront



braqués sur le groupe B, appelé par les spécialistes "groupe de la mort", en présence de l'Espagne, la Pologne, la Tunisie et du Brésil. Espagnols, doubles champions du monde, et Polonais, régulièrement présents au Mondial, trouveront deux sérieux adversaires. Brésil et Tunisie engageront en effet un véritable "bras de fer" pour éviter la 4<sup>e</sup> place, synonyme d'élimination.

### NIKOLA KARABATIC, LE GRAND ABSENT

La Tunisie, en recul depuis sa 4<sup>e</sup> place acquise en 2005 chez elle, comptera énormément sur l'expérience de joueurs comme Amine Bennour et Kamel Alouini pour espérer sortir indemne de cette poule. Le nul enregistré par les "Aigles de Carthage" au tournoi amical de Doha devant l'Espagne (30-30) donne beaucoup d'espoir au coach tunisien Sami Saïdi pour réussir son pari. Le recordman de titres, la France, qui avait terminé l'édition de 2019 sur la 3<sup>e</sup> marche du podium après

deux sacres de rang, sera favorite du groupe. Seule la Norvège, et à un degré moindre l'Autriche, pourraient lui causer quelques difficultés. En Egypte, la sélection française, en reconstruction, ne pourra pas compter sur sa star Nikola Karabatic, quadruple champion du monde (2009, 2011, 2015, 2017), victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou droit. De son côté, l'Allemagne (triple lauréate), pensionnaire du groupe A, est largement favorite devant la Hongrie, l'Uruguay et le Cap-Vert. Ces deux derniers vont faire leurs premiers pas dans cette compétition. Le groupe H aura un parfum européen avec notamment les voisins russe et biélorusse, ainsi que la Slovaquie, qui auront en face d'eux une sélection asiatique, la Corée du Sud, drivée par Lee Sang Sup et capable du meilleur comme du pire. La Croatie, championne du monde en 2003 au Portugal, affrontera trois sélections d'égale valeur : le Qatar, le Japon et l'Angola, qui auront à se livrer une farouche bataille pour l'obtention de deux billets qualificatifs pour le tour principal, en compagnie de l'équipe balkanique, archi-favorite. Il est à noter enfin que les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre poules de six. Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifient ensuite pour les quarts de finale.

### Composition des groupes

- Groupe A :** Allemagne, Hongrie, Uruguay, Cap-Vert
- Groupe B :** Espagne, Tunisie, Brésil, Pologne
- Groupe C :** Croatie, Qatar, Japon, Angola
- Groupe D :** Danemark, Argentine, Bahreïn, RD Congo
- Groupe E :** Norvège, Autriche, France, Etats-Unis
- Groupe F :** Portugal, Algérie, Islande, Maroc
- Groupe G :** Suède, Egypte, République tchèque, Chili
- Groupe H :** Slovaquie, Biélorussie, Corée du Sud, Russie

## GROUPE F L'Algérie veut réussir son come-back

L'Algérie disputera la 27<sup>e</sup> édition du Championnat du monde masculin de handball, du 13 au 31 janvier en Egypte, avec l'objectif de passer au tour principal et réussir son grand retour dans la compétition, après avoir brillé par son absence lors des deux derniers tournois. En pleine reconstruction sous la conduite du sélectionneur français Alain Portes, le Sept national, absent des deux derniers Mondiaux (2017 en France et 2019 en Allemagne et au Danemark), espère faire bonne figure en terre égyptienne et confirmer son renouveau, une année après avoir terminé à la troisième place au Championnat d'Afrique 2020 disputé en Tunisie. Menée par l'expérimenté Messaoud Berkous (GS Pétroliers), l'équipe nationale, dont le staff technique a été renforcé par la venue d'un second entraîneur-adjoint aux côtés de Tahar Labane, en la personne d'Hichem Boudrali, devra sortir indemne d'un groupe F assez élevé, en présence du Portugal, de l'Islande et du Maroc. "Le Portugal et l'Islande sont assez solides au vu de leur potentiel, en plus du Maroc, dont la confrontation sera un derby 100% maghrébin. Je ne dis pas que nous avons hérité du groupe de la mort, comme c'est le cas de la Tunisie (avec l'Espagne, le Brésil et la Pologne, ndlr), mais ce ne sera pas une mince affaire pour nous, d'autant que dans de tels rendez-vous, toutes les nations cherchent à terminer parmi les trois premiers pour passer au tour principal, qui reste notre objectif", a affirmé le président de la Fédération algérienne (FAHB), Habib Labane. La mission s'annonce ainsi difficile pour l'Algérie, dont l'objectif est d'effacer des mémoires la grosse désillusion de sa dernière participation au Mondial, quand elle avait terminé à une triste 24<sup>e</sup> et dernière place au classement final, en 2015 au Qatar.



### PRÉPARATION PERTURBÉE

La préparation des hommes d'Alain Portes, dont ce sera le troisième Championnat du monde en tant qu'entraîneur, a été cependant quelque peu perturbée en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Après l'annulation des deux matchs amicaux qui devaient se jouer en novembre dernier en Tunisie face aux "Aigles de Carthage", voilà que le programme de préparation des "Verts" a été de nouveau chamboulé avec l'annulation de l'ultime stage précompétitif, prévu au Bahreïn du 6 au 11 janvier, avec deux tests face à la sélection locale. Ces quatre matchs amicaux supprimés du programme des "Verts" auraient pu mettre plus de "jus" dans les jambes des joueurs, d'autant plus que le championnat national est à l'arrêt depuis mars dernier. L'équipe nationale se contentera finalement d'un seul stage de deux semaines effectué au mois de décembre en Pologne, ponctué par deux

matchs amicaux face à la sélection locale, soldés par une victoire (26-23) puis une défaite (24-26). Les coéquipiers de Mustapha Hadj Sadok ont enchaîné ensuite par un tournoi amical, toujours en Pologne, concédant deux revers face à la Russie (30-24) et au pays hôte (24-21). Outre l'objectif de qualification au tour principal, l'Algérie tentera de faire d'une pierre deux coups en égalant ou, pourquoi pas, faisant mieux qu'en 2001 lorsqu'elle avait terminé à la 13<sup>e</sup> place sur 24 équipes engagées, son meilleur résultat en 14 participations.

### Le programme de l'EN

**Jeudi 14 janvier 2021**  
Algérie - Maroc (18h00)

**Samedi 16 janvier 2021**  
Algérie - Islande (20h30)

**Lundi 18 janvier 2021**  
Portugal - Algérie (18h00)

### JM-ORAN 2022

## 12 épreuves comme «Test Events»

Douze épreuves nationales et internationales programmées pour l'année en cours à Oran sont proposées comme des "Test Events" que le Comité d'organisation des jeux méditerranéens (COJM) pourrait parrainer en préparation de ce rendez-vous, a-t-on appris dimanche auprès de la Commission d'organisation sportive relevant du COJM. En tête des compétitions proposées, le championnat arabe des clubs de handball que l'ES Arzew devrait organiser en octobre prochain, en attendant l'aval final de l'Union arabe de la discipline, qui a donné au club oranais son accord de principe. Les championnats nationaux mais aussi les coupes d'Algérie de judo, karaté et taekwondo programmés en juin au niveau de la salle omnisports de Gdyl (Oran), font également partie des événements devant servir comme des tests de préparation pour la 19<sup>e</sup> édition des JM prévue à Oran l'été 2022, tout comme la coupe d'Algérie de water-polo en juillet. La liste communiquée par le président de la Commission sportive, Yacine Arab, et dont l'APS détient une copie, concerne aussi le semi-marathon (circuit) en octobre, une épreuve qui sera précédée en septembre par la coupe d'Afrique de cyclisme (seniors) et le championnat d'Algérie d'escrime en juin et juillet prochains. Le championnat d'Afrique d'athlétisme (seniors) garçons et filles, prévu au nouveau stade d'Oran du 1<sup>er</sup> au 5 juin, fait également partie des événements majeurs qui seront considérés comme une répétition générale avant les JM que l'Algérie organise pour la deuxième fois de son histoire, souligne-t-on de même source.



## EQUIPE NATIONALE

## Maxime Lopez en renfort ?

**Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, veut un renfort de qualité, en prévision des éliminatoires du Mondial 2022, son prochain gros objectif.**

Le brillant milieu de terrain de Sassuolo, Maxime Lopez, aurait choisi de rejoindre la sélection algérienne, après avoir porté les couleurs françaises chez les U20 et les Espoirs. Selon beIN SPORTS, le jeune Maxime Lopez (23 ans), dont la mère est algérienne et originaire de Béjaïa, aurait décidé, après mûre réflexion, de jouer avec les Fennecs en seniors. Il est à rappeler son frère Julien avait porté le maillot algérien chez les U17 et participé à la Coupe du Monde de cette catégorie en 2009 au Nigeria. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, veut un renfort de qualité, en prévision des éliminatoires du Mondial 2022, son prochain gros objectif.

D'autres jeunes binationaux figurent sur ses tablettes, dont certains sont actuellement en équipe de France Espoirs, selon ses propres dires. Les autres internationaux espoirs français que Belmadi espèrent avoir sous sa coupe en sélection algérienne sont le latéral gauche, Rayan Aït Nouri (19 ans), transféré, cet été, par Angers au club anglais de Wolverhampton, et l'avant centre de l'OGC Nice, Amine Gouiri (20 ans). Yanis Rahmani (Malaga), Ramiz Zerrouki (Twente), Yas-



sine Benrahou (Nîmes Olympique) sont aussi sur les tablettes du driver des champions d'Afrique, sans oublier la pépite offensive de l'Olympique Lyonnais, Rayan Cherki (18 ans), ayant déjà joué deux matches avec la sélection de France chez les U16. Les Verts reprendront du service en mars prochain. Déjà qualifiée à la prochaine CAN qu'abritera le Cameroun où ils remettront leur trophée en jeu, l'EN se déplacera en Zambie avant de recevoir le Botswana dans le dernier match des éliminatoires. deux rencontres serviront de préparation pour les deux premiers rendez-vous dans les

éliminatoires du Mondial 2022 face au Burkina Faso et au Niger, en juin prochain. La modeste sélection du Djibouti est le troisième adversaire des camarades de Riyad Mahrez dans la phase des poules des qualifications au Mondial 2022, qui sera bouclée le 12 octobre, alors que les matches de barrages (aller et retour) sont prévus du 8 au 16 novembre 2021 pour désigner les cinq représentants de l'Afrique au Mondial qatari. Cette année 2021 est très chargée pour le onze algérien, en quête de confirmation.

Larbi B.

## QATAR

## Bounedjah affole les statistiques !

L'avant-centre de la sélection algérienne, Baghdad Bounedjah, frappe fort à l'entame de la nouvelle année 2021. Il est en train d'affoler les compteurs et les statistiques. Bounedjah a signé, mardi, un triplé lors du choc contre Al-Duhail, surclassé (3-1) par Al-Sadd, solide leader du championnat qatari, qui se dirige tout droit vers le sacre, avec ses onze points d'avance sur adversaire du jour. Il a fait sensation en marquant 9 buts et en délivrant 4 passes décisives en 3 matches. Il devient le 27e meilleur buteur de la dernière décennie. Il totalise 224 buts sur la période 2011-2020.

Cristiano Ronaldo est en tête, avec 550 buts, soit un but d'avance sur Lionel Messi. Ces deux « monstres » devançant Robert Lewandowski (417 buts), Zlatan



Ibrahimovic (340), Luis Suarez (335), Edinson Cavani (334), Neymar (327) et Sergio Agüero (302). Bounedjah est bien parti pour terminer meilleur buteur de la Qatar Stars League cette saison. Il a conforté sa première place au classement des buteurs de la QSL, en portant son capital à 15 buts inscrits en 12 matches, avec trois buts d'avance sur son partenaire et complice en sélection algérienne, Youcef Belaïli, auteur, lui, de sa 12e réalisation sous les couleurs du Qatar SC, battu pour la première fois depuis le recrutement du prodige oranais en novembre dernier. Le Qatar SC s'est incliné (2-1) face à Al-Rayyan et il occupe provisoirement la troisième place au classement général.

L. B.

## ELECTIONS CAF

## Le COA à l'aide de Zetchi

Après le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, c'est au tour des dirigeants du Comité Olympique Algérien (COA), à leur tête Abderahmane Hamad, de s'engager à aider le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Khireddine à intégrer le Comité exécutif de la FIFA. Candidat au Comité Exécutif de la FIFA lors du prochain congrès électif de la CAF, prévu au Maroc le 12 mars prochain, Zetchi a été reçu, mardi au siège du COA, par Hamad et ses proches collaborateurs. « Le président du Comité olympique sportif algérien (COA), M. Abderahmane Hamad, a reçu, ce mardi 12 janvier 2021 et 1er Yennayer 2971, au siège du comité à Ben Aknoun, M. Khireddine Zetchi, président de la Fédération algérienne de football (FAF). Accompagnés de leurs proches collaborateurs, les deux hommes ont échangé longuement sur la candidature du président de la FAF au Conseil de la Fifa et la disposition du Comité olympique algérien d'accompagner ce projet, compte-tenu de son expérience et de ses appuis, notamment au niveau du mouvement sportif africain. Présent à cette première rencontre entre le COA et la FAF, M. Amar Brahmia a fait partager, avec les présents, ses connaissances et sa maîtrise des rouages des instances sportives, tout en déclinant la

démarche à suivre en sus des canaux officiels de la diplomatie. Les deux parties ont convenu d'une prochaine rencontre pour mettre en place une réelle stratégie qui permettra au candidat algérien de réunir les meilleures conditions de parvenir au siège du Conseil de la FIFA », a-t-on rapporté dans le communiqué publié sur le site internet de la FAF. Zetchi pourra aussi compter sur l'aide Mustapha Berraf, président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA). Une entrevue est prévue dans les prochains jours entre les deux hommes. Et pour promouvoir sa candidature, le patron de la FAF s'est envolé, hier, pour Yaoundé, via Paris, pour assister au championnat d'Afrique des nations (CHAN-2021), qu'organise le Cameroun du 16 janvier au 7 février. A rappeler que Zetchi aura trois sérieux concurrents aux prochaines élections de la CAF, en l'occurrence le Tunisien Tarek Bouchamaoui, l'Egyptien Hani Abo Rida, le Marocain Fouzi Lakjaa et l'Equato-guinéen Gustavo Ndong. L'ancien patron du Paradou AC veut emboîter le pas à Mohamad Raouraoua, premier président de la FAF à siéger au niveau du Comité Exécutif de la FIFA.

L. B.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1  
(8<sup>e</sup> JOURNÉE)JSMS-CSC,  
de chaudes  
retrouvailles !

La huitième journée du championnat de Ligue 1 de football sera entamée, ce jeudi après-midi, avec le derby de l'Est entre la JSM Skikda et le CS Constantine. De chaudes retrouvailles entre les Skikdis et les Sanafir, en besoin pressant de points pour améliorer leur classement et retrouver le calme. La JSMS veut aligner une seconde victoire de suite à domicile, alors que le CSC compte effacer le dernier revers essuyé face à l'autre voisin de l'Est, l'AS Ain M'illa. Abdelkader Amrani avait décidé de démissionner après cette amère défaite contre les M'illais avant de revenir à de meilleurs sentiments. En recevant l'O Médéa, demain après-midi, l'ASAM tient à enchaîner et à revenir à deux points du leader, l'ES Sétif, mais les poulains d'Abdelkader laïch doivent se méfier des Médéens qui restent sur trois victoires d'affilée, dont deux en déplacement. L'US Biskra, la JS Saoura et l'ASO Chlef comptent tirer de l'avantage du terrain pour renouer avec le succès, mais leur tâche ne sera pas une sinécure contre respectivement l'USM Bel-Abbés, le NA Hussein Dey et le CA Bordj-Bou-Arréridj, des bêtes blessées. Cette huitième journée sera bouclée samedi avec les cinq affiches : WAT-JSK, NCM-PAC, ESS-MCA, CRB-MCO et USMA-RCR.

R. S.

Programme de la 8e journée :

- Jeudi 14 janvier

Skikda : JSMS-CSC (14h)

- Vendredi 15 janvier

Biskra : USB-USMBA (14h)

Béchar : JSS-NAHD (14h30)

Aïn M'illa : ASAM-OM (14h30)

Chlef : ASO-CABBA (14h30)

- Samedi 16 janvier

Tlemcen : WAT-JSK (14h)

Magra : NCM-PAC (14h)

Sétif : ESS-MCA (14h30)

20-Août : CRB-MCO (14h30)

Bologhine : USMA-RCR (15h)

LA VALSE DES ENTRAÎNEURS  
SE POURSUITCasoni, 4e coach  
étranger poussé  
vers la sortie !

La valse des entraîneurs se poursuit en Ligue 1 algérienne. Le Français Bernard Casoni n'est plus l'entraîneur du MC Oran. Casoni a été sacrifié par le MCO, en raison de ses relations tendues avec le président du club, Tayeb Mehiaoui et certains cadres des Hamraoua, sans oublier sa suspension pour un mois par la commission de discipline de la LFP, « pour propos injurieux portant atteinte à la dignité et à l'honneur d'une personne ». Casoni est le quatrième entraîneur étranger poussé vers la sortie, après son compatriote François Ciccolini (USM Alger), et les deux Tunisiens Yamen Zelfani (JS Kabylie) et Moez Bouakaz (US Biskra). En tout, dix coachs ont sacrifiés, après les sept premières journées du championnat de Ligue 1. L'on se dirige vers un record en la matière cette saison.

L. B.

## Changements d'entraîneurs en Ligue 1 :

USM Alger : Ciccolini, Froger

JS Kabylie : Zelfani, Bouzidi, Lavagne

NC Magra : Bacha, Latrèche

NA Hussein-Dey : Leknaoui, ?

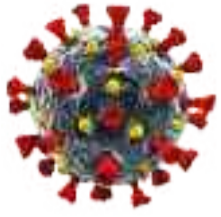
USM Bel-Abbés : Bougherara, ?

CA Bordj-Bou-Arréridj : Dziri, ?

WA Tlemcen : Abbés, ?

US Biskra : Bouakaz, ?

MC Oran : Casoni, ?



PANDÉMIE DE LA COVID-19

## 219 nouveaux cas, 183 guérisons et 3 décès en 24h

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA LUTTE ANTITERRORISTE ET CONTRE LA CRIMINALITÉ

## L'ANP a réalisé des opérations de «qualité»

Plusieurs opérations ayant abouti à des résultats qualitatifs qui s'inscrivent dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme ont été exécutées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 06 au 12 janvier 2021, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Ces opérations "reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un terroriste dénommé "Mahradja Hamma" dit "Abu Talha", qui avait rallié les groupes terroristes en 2011, s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar de la 6e Région militaire et ce, grâce "aux efforts qualitatifs des Forces de l'ANP et des services de sécurité", selon le communiqué du MDN, ajoutant que ledit terroriste avait été arrêté, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, de deux chargeurs de munitions et de 39 balles. La même source ajoute que lors d'une patrouille à In Aménas, les services de la Gendarmerie nationale ont saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et 03 chargeurs de munitions. Durant la même période, les détachements de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité ont arrêté 29 narcotrafiquants et saisi, lors d'opérations distinctes, de grandes quantités de kif traité s'élevant à quatorze quintaux et 55,857 kilogrammes, ayant été introduites à travers les frontières avec le Maroc, indique-t-on de même source, soulignant que l'opération entre dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans le pays. Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, "dans deux



opérations distinctes à Béchar, 06 quintaux et 0,8 kilogramme de kif traité, tandis qu'un autre détachement a saisi, à Tindouf, 04 quintaux et 77 kilogrammes de la même substance", cela s'ajoute aux trois autres narcotrafiquants qui "ont été interceptés à Tlemcen où une autre quantité de kif traité s'élevant à 188,07 kilogrammes a été saisie", ajoute le communiqué. Dans le même sillage, des détachements de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale et les garde-frontières "ont appréhendé 26 narcotrafiquants et saisi 189,987 kilogrammes de kif traité, 200 grammes de cocaïne et 135 909 comprimés psychotropes, lors de diverses opérations menées à Ouargla, In Aménas, El-Oued, Blida, Oran, Mostaganem, Constantine, Naâma, Tébessa et Tipasa". La même source ajoute que des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Illizi 124 individus et saisi 29 véhicules, 79 groupes électro-gènes, 46 marteaux piqueurs, 09 détecteurs de métaux, 129 tonnes de mélange de pierres et d'or brut, des

outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illécite". Ainsi, de grandes quantités s'élevant à "5,326 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, tandis que quatre autres individus ont été arrêtés, et huit fusils de chasse, trois kilogrammes de poudre noire, 370 cartouches, 29 137 paquets de tabacs, 15 834 unités de différentes boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à El-Oued, Ghardaïa, Biskra, Tébessa, Jijel, Oum El-Bouaghi et Khenchla". Des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 49 746 litres ont été également déjouées à Tébessa, Souk Ahras, El-Tarf, Bordj Badji Mokhtar et Djanet. Par ailleurs, les garde-côtes ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de douze individus à bord d'une embarcation de construction artisanale à Annaba, tandis que 60 autres immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Illizi, Tlemcen, El Oued, Tébessa, El-Tarf et Béchar, souligne la même source.

8 MORTS

DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

### Carnage à El Oued

Le bilan de l'accident de la circulation survenu mardi sur la RN 3 reliant les wilayas d'El Oued et Biskra s'est alourdi à huit morts, a-t-on appris auprès du directeur local de la Protection civile. Un précédent bilan a fait état de 7 morts et 3 blessés. L'accident s'est produit, à 10 km du siège de la commune de Still (150 km du centre-ville d'El Oued), indique le commandant Ahmed Badji. Il s'agit d'une collision entre deux véhicules touristiques dont un 4X4. Selon la Protection civile, l'excès de vitesse est la principale cause de l'accident. Les corps sans vie des victimes ont été transportés vers l'établissement public de proximité à Oum Tiour dans la circonscription d'El Meghaier, tandis que les blessés ont reçu les premiers soins sur les lieux avant d'être évacués vers le même établissement.

TIZI OUZOU

### Peine capitale contre les assassins du boxeur Kerrad M'henna

Le tribunal criminel près la Cour de justice de Tizi Ouzou a condamné à la peine capitale, deux individus répondant aux initiales de (T. D.) et (H. Dj.), pour "homicide volontaire avec préméditation", dont a été victime, le 23 juin 2016, le boxeur Kerrad M'henna, a-t-on appris hier de sources judiciaires. Jugés en deuxième instance

(T. D.) et (H. Dj.) ont été condamnés à l'issue d'un procès impliquant au total 14 accusés poursuivis pour, entre autres, "constitution d'un groupe de malfaiteurs en vue de la commission d'un crime", "planification collective pour l'agression d'une victime", "homicide volontaire avec préméditation", "dissimulation des auteurs d'un crime" et "coups et blessures volontaires avec armes blanches", selon l'arrêt de renvoi. Le procès qui a débuté dimanche dernier, s'est terminé mardi matin par la lecture du verdict, a-t-on appris de même source. Les 14 accusés ont eu à répondre aux questions du tribunal criminel concernant l'assassinat "abject" et d'une "rare violence", selon le propos du procureur général et de la partie civile du boxeur Kerrad M'henna. Les faits de cette affaire, qui avait jeté l'émoi parmi la famille sportive et les habitants de la wilaya de Tizi-Ouzou qui



avaient organisé des manifestations pour réclamer justice, remontent à la nuit du 23 juin 2016 vers 23h00 au niveau d'un parking sis au boulevard Krim Belkacem de la nouvelle-ville de Tizi Ouzou. Un groupe d'une quinzaine de personnes équipées d'armes blanches (épées et couteaux) et de grenades de gaz lacrymogène, selon l'arrêt de renvoi et les déclarations de témoins, a agressé la victime qui s'était retrouvée prise au piège, après l'avoir encerclée de tous les côtés.

### Au fil du jour

#### J'écris pour me guérir de moi-même

Par Rachid Ezziane

« J'écris pour me guérir de moi-même », avait dit Isabelle Eberhart. Si l'écriture nous guérit de nous-mêmes, on ne peut l'être, guéri, que si l'on explore dans les profondeurs de notre âme tout ce que nous avons accumulé durant une vie d'homme. Et l'on revient, de notre voyage, vers notre passé, vers notre terroir, et enfin vers les galets de notre oued. Il n'y a pas un seul écrivain qui, en choisissant l'écriture, ne s'était pas, sans savoir pourquoi, retrouvé devant son ego qui, lui, le mènera dans les tréfonds de ses souvenirs. Et les souvenirs sont un retour vers soi-même. On y piochera autant que nos méninges nous le permettront. On y fera ressortir et les bons et les mauvais. Et tous y passeront : le pays, la terre et sa nature; la maison, l'école et la rue ; les parents, les voisins et les amis. Voici cet écrivain qui, après quarante ans d'exil, de voyage et d'odyssée, revient vers lui-même pour raconter sa contrée et son pays. Et cet autre écrivain inclassable, voyageur infatigable, le voilà qu'il se construit un petit pied-à-terre dans l'ancre de son passé d'enfant pour laisser libre cours à ses souvenirs pour les faire revenir tels quels. D'une ancienne photo, il en fait un roman. D'un arbre ou d'une montagne. Même les noms des personnes de son village sont cités, surtout ceux qui avaient défrayé la chronique par leurs faits ou gestes, ou simplement par la connotation de leurs noms. « Ecrire, c'est revenir... ».

Si je dois résumer ces deux antagonistes, en apparence, je dirai : lire, écrire... plus que partir ou revenir, ce sont des actes de liberté. Lis et tu te libéreras des préjugés. Ecris et tu assumeras ta liberté... Mais pour se guérir de soi-même par l'écriture, il faut aussi savoir manier l'outil de l'écriture. Je ne parle point de la plume en elle-même, mais du verbe et ses dérivés. « Soyez plutôt maçon si c'est votre talent, qu'écrivain du commun et poète vulgaire », nous recommande Boileau. Car pour être écrivain, il faut aussi savoir « s'isoler en soi ». « Une seule chose est nécessaire : la solitude. La grande solitude intérieure. Aller en soi-même et ne rencontrer pendant des heures personne, c'est à cela qu'il faut parvenir. Etre seul, comme l'enfant est seul... », conseille Maria Rilke. Et puis... « Sculpte, lime, cisèle » comme disait Théophile Gautier. Alors, comme Isabelle Eberhart, moi aussi, j'écris pour me guérir de moi-même. Aussi pour apprivoiser la vie et les hommes. Et j'ai trouvé cette thérapie bien meilleure que toutes les autres panacées. Et les mots s'échangent en comprimés de jouvence. Le cœur se dilate et l'esprit s'éveille pour mettre, comme Arthur Rimbaud, des couleurs sur mes voyelles... Car «Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement Et les mots pour le dire arrivent aisément», reprend Boileau.